

RENCONTRE DES ÉLUS LOCAUX
BOUTEFLIKA APPELLE
AU SOUTIEN DES INSTITUTIONS
DE L'ÉTAT

Page 3

PIÈCE DE RECHANGE AUTOMOBILE
L'IMPORTATION NE
SERA PAS SUSPENDUE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3293 | Ven. 19 - Sam. 20 janvier 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 (17^e JOURNÉE)

ENCORE UN
DERBY
ALGÉROIS À
GRAND ENJEU

Pages 12-13

CONSEIL NATIONAL ORDINAIRE DU RND

AHMED OUYAHIA DÉFEND **SES OPTIONS ÉCONOMIQUES**



En ouverture de la 4^{ème} session du Conseil national ordinaire du RND, Ahmed Ouyahia a comme de juste, parlé de la situation économique du pays en défendant son logiciel anti crise.

Page 3

RETRAIT DE PLUSIEURS MÉDICAMENTS
LES EXPLICATIONS
DE L'ORDRE DES
PHARMACIENS

Page 24

LES SOLDES D'HIVER
120 COMMERÇANTS
AUTORISÉS
À ALGER

Page 4



4
éléments
de soutien aux
groupes terroristes
arrêtés à Chlef et
Djelfa

160
postes
d'aides-soignants
de santé
publique ouverts à
Laghouat

02
Oran : deux
morts en mer suite
à une tentative
d'émigration
clandestine

900 AFFAIRES LIÉES À LA CYBERCRIMINALITÉ TRAITÉES EN 2017

Le Centre de prévention et de lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité (CPLCIC) relevant de la Gendarmerie nationale a traité 909 affaires liées à la cybercriminalité au cours de l'année 2017, a indiqué mercredi à Constantine, le commandant Farid Ramchia.

S'exprimant au cours d'une journée d'information sur "l'impact de la cybercriminalité sur la société, les établissements et l'enfance", organisée au palais de la culture Malek Haddad, à l'initiative de l'association algérienne de promotion de la citoyenneté et des droits l'homme (AAPCDH) en partenariat avec la Gendarmerie nationale, le commandant Ramchia a révélé que les affaires de cybercriminalité traitées par l'instance qu'il représente ont trait, à l'atteinte à la vie privée des personnes, aux menaces et chantages, à l'apologie du terrorisme, au piratage des données et des systèmes informatiques, au vol d'identité et escroqueries et à l'incitation de mineurs à



SÉMINAIRE SUR LE MOUVEMENT RÉNOVATEUR MUSULMAN EN ALGÉRIE EN JANVIER À TLEMCCEN



Un séminaire international sur le mouvement rénovateur musulman en Algérie, les imams Senoussi Mohamed Ben Youcef et Mohamed Ben Ali comme exemple sera organisé, à partir de vendredi à Tlemcen, par le bureau national de l'association des ulémas algériens, a-t-on appris mercredi de l'association. Cette rencontre de trois jours au palais

de la culture "Abdelkrim Dali" de Mansourah vise, selon Cheikh Benyoucef Ait Salem, vice-président de l'association, à faire connaître les ulémas de la nation et leur patrimoine, outre la mise en valeur du rôle du Maghreb central (Algérie) dans le mouvement rénovateur musulman et la sensibilisation autour de la nécessité de commémorer ce mouvement.

Ce séminaire, qui enregistrera la participation de plusieurs universitaires et ulémas du monde arabo-musulman, se penchera, également, sur l'étude de la réalité actuelle du monde musulman dans le cadre du mouvement rénovateur, a-t-il fait savoir.

Cette rencontre débutera, vendredi, par un débat sur le rôle du mouvement rénovateur au Maghreb qui sera animé par six docteurs dont Abderrezak Guessoum, Amar Talbi, Samir Boudinar et Nouredine El Khadmi, avant la présentation de trois communications qui traiteront des deux imams Mohamed Ben Youcef et Mohamed Ben Ali et leurs rôles dans ce mouvement. Onze autres communications sont programmées pour les journées du samedi et de dimanche, avant la lecture et l'adoption des recommandations de ce séminaire international, a-t-on indiqué.

BATNA, UNE COMMUNE QUI MISE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR RÉDUIRE SES DÉPENSES

La commune de Batna, qui compte plus de 312.000 âmes, mise sur les énergies renouvelables pour réduire ses dépenses, trouver de nouvelles alternatives à ses projets de développement et préserver un environnement sain. L'assemblée populaire communale (APC) de Batna a adopté l'énergie solaire comme étant la meilleure solution pour un développement durable en œuvrant, à travers l'application de la convention signée en 2014 avec l'Union européenne (UE) portant sur la promotion des énergies propres dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée, à rationaliser ses dépenses énergétiques au bénéfice d'autres projets.

Selon le vice-président de cette APC, Mohamed El Hanni, cette volonté de concilier développement durable et croissance économique s'est traduite par l'installation progressive depuis cinq ans à travers les écoles primaires de Batna, de panneaux solaires permettant aux acteurs de ces établissements d'utiliser une énergie propre et renouvelable pour l'éclairage, le chauffage et d'éventuels autres usages.



AHMED OUYAHIA

"Yennayer est une fête millénaire de tout notre peuple. Elle nous rappelle chaque année combien sont profondes nos racines dans l'histoire, et combien est glorieux notre passé au milieu des autres peuples du monde. Cette fête est désormais une fête officielle dans notre pays, grâce à la sagesse de son Excellence le président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika"



D
I
X
I
L
T

EPIPHANIE ORTHODOXE : POUTINE ET LES RUSSES PLONGENT DANS L'EAU GLACÉE

De nombreux Russes, parmi lesquels le président Vladimir Poutine, se sont baignés dans la nuit de jeudi à vendredi dans des rivières et étangs gelés pour fêter l'Épiphanie orthodoxe.

Entouré de popes et icônes religieuses, Vladimir Poutine s'est immergé torse nu dans l'eau glacée du lac Seliguer, au nord-ouest de Moscou, par -5°C.

De nombreux Russes l'ont imité, plongeant par des températures glaciales allant jusqu'à -40°C en lakoutie, dans l'Extrême-Orient russe, a indiqué dans un communiqué le ministère russe des Situations d'urgence, sans donner le nombre de participants.

En 2017, plus de deux millions de Russes avaient pris part à l'épiphanie orthodoxe, cette fête religieuse qui a lieu chaque année dans la nuit du 18 au 19 janvier.

A Norilsk, dans le Grand Nord, où le thermomètre est descendu jusqu'à -50°C avec neige et blizzard, les autorités ont préféré annuler et déconseiller toute baignade par "mesure de sécurité", selon l'agence de presse RIA Novosti.

En Ukraine et au Bélarus voisins, pays majoritairement orthodoxes, l'Épiphanie a également été célébrée par de nombreux participants, selon les médias locaux.

Selon la tradition orthodoxe, il faut s'immerger dans l'eau trois fois, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en souvenir du baptême de Jésus dans le Jourdain.

A l'occasion de cette fête, des prêtres orthodoxes ont béni les étangs et les rivières mais aussi les mers et les océans entourant la Russie, comme la mer Noire et la mer Caspienne.

CONSEIL NATIONAL ORDINAIRE DU RND

Ahmed Ouyahia défend ses options économiques

En ouverture de la 4ème session du Conseil national ordinaire du RND, Ahmed Ouyahia a comme de juste, parlé de la situation économique du pays en défendant son logiciel anti crise.



PAR INES AMROUDE

« Notre pays vient de boucler l'année 2017 avec de nombreux succès, malgré les contraintes qui lui sont imposées de l'extérieur, que ce soit le faible prix du baril de pétrole ou que ce soient les conflits et tensions dans le voisinage », a-t-il souligné dans son allocution.

« Au plan économique, notre pays poursuit son avancée, malgré les contraintes financières internes et externes » a soutenu le patron du RND, expliquant que « Les emprunts du Trésor auprès de la Banque d'Algérie ont permis à l'Etat de rembourser ses créanciers, de lever le gel sur un grand nombre de projets socio-cul-

turels, et d'élaborer un budget pour 2018 orienté vers la relance économique et la justice sociale » Tout en se félicitant « des importantes ressources allouées au développement des communes, ainsi qu'au développement des wilayas des hauts plateaux et du sud du pays », Ouyahia a salué également « le rétablissement de l'intégralité du programme présidentiel d'aide à l'agriculture, y compris le retour de la subvention publique au prix de l'alimentation du bétail » S'agissant du commerce extérieur et malgré les réserves exprimées, notamment par les opérateurs économiques, l'intervenant a exprimé sa satisfaction sur « les mesures courageuses prises par le Gouvernement pour limiter

les importations au profit de la production locale, et pour orienter les marchés publics vers les sociétés algériennes »

Pour parler du social, Ouyahia a utilisé une anaphore en répétant à plusieurs reprises l'expression « il suffit » pour mettre en relief les efforts de l'Etat dans la scolarisation de « 11 millions de personnes », la distribution en 2017 de 3.00.000 logements, l'absence d'impôts nouveau dans la loi de finance 2018, en dépit d'un déficit budgétaire abyssal l'importance des transferts sociaux qui représentent 20% du budget de l'Etat. Sur le registre politique, Ahmed Ouyahia a totalement fait l'impasse sur la dernière instruction du Président à propos des privatisations, ignorant aussi les rumeurs de sa « démission » En revanche, il a estimé que « les élections législatives et les élections locales qui se sont déroulées dans le calme, ont à chaque fois dégagé de fortes majorités politiques réunies au service du programme de M. le Président de la République. »

Au plan international, à noter cette saillie d'Ouyahia contre le voisin de l'Ouest qui, sans être cité est accusé « de noyer notre pays sous un énorme flux de hachisch et de cocaïne.

C'est là une véritable agression contre notre peuple à travers une tentative d'empoisonner notre jeunesse et de ralentir notre développement.

C'est là aussi une insulte grave envers l'avenir commun des peuples maghrébins.

I.A.

AMAZIGHITÉ

Ahmed Ouyahia salue « la lucidité » de Bouteflika

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ahmed Ouyahia s'est gardé jusque-là de s'exprimer longuement sur la toute dernière décision du président Bouteflika, en faveur de l'Amazighité, à savoir la consécration de Yennayer comme journée fériée inscrite désormais dans le calendrier des fêtes nationales.

Profitant de l'ouverture, jeudi matin des travaux du Conseil national du RND, Ahmed Ouyahia estime dans son intervention que le président Bouteflika, en réhabilitant la dimension amazighe dans l'identité nationale, a libéré l'Algérie de « ses malentendus et ses hésitations », ajoutant que les efforts du chef de l'Etat « tendent vers la réconciliation des Algériens avec eux-mêmes et avec leur Patrie ».

« Yennayer est une fête millénaire de tout notre peuple. Elle nous rappelle chaque année combien sont profondes nos racines dans l'histoire, et combien est glorieux notre passé au milieu des autres peuples du monde. Cette fête est désormais une fête officielle dans notre pays, grâce à la sagesse de son Excellence le président de la

République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika », fait valoir le patron du RND.

« Le RND, poursuit Ouyahia, est fier de soutenir le président de la République qui, vient, par sa décision sur Yennayer, confirmer, une fois encore, que tous ses efforts tendent non seulement vers la reconstruction nationale, mais aussi vers la réconciliation des Algériens avec eux-mêmes et avec leur Patrie ».

« En effet, s'agissant de l'Amazighité, le Président Bouteflika a libéré l'Algérie de ses malentendus et de ses hésitations », a-t-il affirmé, rappelant « les erreurs politiques commises en 1980 face à une simple conférence académique de Mouloud Mammeri ». « Une décision par rapport à laquelle, je le dis pour l'histoire, M. Bouteflika avait exprimé son désaccord », a affirmé M. Ouyahia, rappelant également l'introduction « rimide » de la dimension amazighe de l'identité nationale dans le préambule de la Constitution de février 1989.

« Comparons tout cela avec l'enseignement de Tamazight à l'école publique depuis 1995, avec la constitutionnalisation de

Tamazight, langue nationale et officielle depuis 2016, avec la proclamation de Yennayer fête nationale chômée et payée en 2017, et ajoutons-y que l'Algérie a organisé une commémoration nationale sous le haut parrainage du Président de la République, pour le centenaire de Mouloud Mammeri », a poursuivi le SG du RND, relevant que ces évolutions « ont été balaiesées de martyrs de la cause amazighe, y compris de jeunes enfants, et le RND s'incline à leur mémoire ».

M. Ouyahia a fait cependant remarquer que la consécration nationale de l'amazighité « est aussi et surtout le fruit de la lucidité politique du Président Bouteflika, qui est un moudjahid demeuré fidèle à ses compagnons, les glorieux chouhada de la Révolution de Novembre, le Président Bouteflika qui est un patriote soucieux de l'unité de son pays et conscient des enjeux majeurs face auxquels l'Algérie doit libérer ses énergies et souder ses rangs ».

L. B.

RENCONTRE DES ÉLUS LOCAUX

Bouteflika appelle au soutien des institutions de l'Etat

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a appelé toutes les franges de la société algérienne à « soutenir les institutions de l'Etat en vue de réaliser les objectifs du développement ».

Le président Bouteflika a appelé jeudi dans un message à l'occasion de la rencontre d'orientation nationale des président des Assemblées populaire communales et de wilayas (APC-APW), lu en son nom par le secrétaire général de la présidence de la République, Habba El-Okbi « toutes les franges de la société à soutenir les institutions de l'Etat notamment la commune, afin de réaliser ensemble nos objectifs de développement ».

Le chef de l'Etat a en outre appelé tous les partenaires politiques à « conjuguer leurs efforts au service de la Nation et du citoyen et pour le développement de notre pays ».

Cette rencontre qui se tient au Centre international des conférences "Abdelatif Rahal" est organisée à l'occasion de la 51e journée nationale de la commune qui coïncide avec la promulgation du premier code communal le 18 janvier 1967. Plusieurs thèmes sont au programme de cette journée qui intervient au début du mandat électoral des présidents d'APC et d'APW, élus le 23 novembre dernier, dont l'amélioration des performances des services de la commune et la relance de la stratégie relative au développement durable, à la lumière de la nouvelle orientation économique et du cadre juridique y afférant.

R. N.

COLLECTIVITÉS LOCALES Bedoui annonce des assises annuelles

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé avant-hier à Alger l'organisation chaque année d'assises nationales sur les communes.

« La tenue de ces assises, décidées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a pour objectifs l'évaluation globale des programmes de développement local et l'examen des propositions des élus locaux », a expliqué le ministre, lors de la rencontre nationale d'orientation des Assemblée populaire communales et de wilaya (APC et APW). Selon lui « les premières assises nationales des communes, qui dureront deux jours, auront lieu durant le premier semestre 2018 » et seront l'occasion de procéder également, à l'examen des propositions des élus locaux de manière responsable et transparente afin d'arriver au changement espéré par le citoyen.

Les assises ont aussi pour but de relever les défis qui seront concrétisés lors des différents programmes de développement local selon les valeurs de la démocratie participative, a conclu Noureddine Bedoui.

R. N.

UN RAPPORT ACCABLANT DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Plus de 70.000 entreprises polluantes

Les inspections du ministère de l'Environnement ont dressé un constat alarmant sur la pollution. Près de 70.430 entreprises polluantes ont fait l'objet de contrôle. Des sanctions seront désormais prévues à leur rencontre.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Un chiffre effarant qui vient d'être révélé par le département de l'environnement sur une enquête qui a été menée durant des années. Les indices se répartissent selon l'importance des dégâts causés. Ainsi, à l'Est du pays, ce sont 30.549 unités polluantes recensées alors qu'au niveau du Centre, quelques 24.622 unités et à l'Ouest 9538 unités ont été épinglées. Ces usines de production sont responsables d'une « dégradation constatée sur l'écosystème en général ». La plupart ont fait l'objet d'un contrôle sur leurs activités où il en ressort une violation flagrante aux règles d'hygiène et d'environnement.

Ces usines ne soucient guère de l'éthique et du respect des normes environnemen-



tales, jettent souvent leurs déchets dans les fonds marins et polluent les nappes phréatiques. Un premier rapport qui a été dressé ces dernières années, a fait état de « pollution des déchets dangereux constitués de minerais et de restes des eaux industrielles sur la côte marine ». Des contrôles de laboratoires ont été effectués sur ces matières

dangereuses qui ont un impact insidieux sur la santé publique. Les unités de dessalement sont également responsables de déversement des saumures, une sorte de sels toxiques, dans les rivages marins. L'apparition d'algues toxiques dans certaines côtes du littoral est un indice inquiétant du phénomène.

Ajoutons à cela, les rejets de matières plastiques par ces usines, des milliers de déchets s'accumulent sans être recyclés. Il est à noter que 350.000 tonnes de ces déchets en PET sont recensées annuellement et que seulement 5% y sont recyclées. Il s'avère aussi que les centres d'enfouissement dont le nombre ne dépasse pas les 92 demeurent insuffisants pour convertir ces déchets industriels. Face à cette menace, la ministre de l'Environnement Fatma Zohra Zerouati a défendu la mise en place de sanctions sévères sous forme de taxes anti-pollution à l'endroit des pollueurs. Il faut savoir qu'une proposition est contenue déjà dans la loi de finances de 2018 pour l'actualisation de nouveaux impôts sur les activités économiques responsables de pollution. Une commission au niveau de l'APN est en train de se pencher sur le montant des taxes selon l'importance des dommages et sinistres causés à l'environnement par les pollueurs.

C'est un début prometteur pour les défenseurs de l'environnement qui souhaitent dissuader toute entreprise économique ou unité industrielle à jeter leurs déchets en pleine nature.

F.A.

FORMATION PROFESSIONNELLE/
SESSION DE FÉVRIER 2018

Poursuite des inscriptions

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a affirmé que les inscriptions pour la session de février 2018, qui ont débuté le 7 janvier, se poursuivront jusqu'au 17 février au niveau des centres de formation et des instituts spécialisés à travers le territoire national ou sur le site électronique du ministère : www.mfp.gov.dz, a indiqué un communiqué du ministère.

Les inscriptions ont été fixées du 7 janvier au 17 février 2018, précise la même source ajoutant que des journées d'orientation seront organisées du 18 au 20 du même mois.

Plus de 370 spécialités dans divers domaines (télécommunications, hôtellerie, tourisme, environnement, techniques modernes de communication, numérique, construction, travaux publics) sont proposées pour cette session. La formation sera sanctionnée par un diplôme d'Etat.

80 autres spécialités pour la formation qualifiante sont également proposées, sanctionnées par un certificat d'aptitude professionnelle, précise le communiqué. Ces offres s'adressent aux jeunes et aux différentes catégories sociales et professionnelles désirant bénéficier d'une formation pour intégrer la vie professionnelle et créer leurs propres projets.

R. N.

PIÈCE DE RECHANGE AUTOMOBILE

Son importation ne sera pas suspendue

L'importation de la pièce de rechange n'est pas concernée par les mesures de suspension dictées par la conjoncture financière du pays.

En effet, le ministère du Commerce a affirmé dans un communiqué, qu'il n'a jamais été question de suspendre l'importation de la pièce de rechange, « indispensable » pour la maintenance du parc automobile roulant.

L'encadrement des importations récemment établi, concerne « uniquement » les kits de montage destinés à la construction des véhicules automobiles, pour lesquels, seuls les constructeurs automobiles, dûment agréés par le ministère de l'Industrie et des Mines, sont autorisés à effectuer les opérations d'importation.

R. N.

LE DÉFI D'ALGÉRIE-PROPRE

Un million et demi de volontaires

PAR IDIR AMMOUR

Malgré les différents plans de propreté initiés par différentes associations et départements ministériels, nos villes sont toujours sales. Tous les quartiers sont plus ou moins entachés de déjections canines, d'odeurs d'urine ou d'encombrants objets abandonnés honteusement sur la chaussée. La propreté d'un pays ou d'une ville est l'œuvre de ses fils, avant qu'elle ne soit la responsabilité de l'administration et particulièrement des communes. C'est la devise que les jeunes d'Algérie-Propre, habitués aux campagnes de nettoyage pour transformer l'Algérie en un havre de propreté, avaient pris et s'en sont armés. L'idée que cette communauté essaie tant bien que mal de transmettre est simple : sensibiliser les jeunes Algérien(ne)s à l'environnement et plus précisément à la propreté de leur quartier. Cette

fois-ci encore, ils ont lancé sur leur page Facebook une nouvelle initiative. Celle de réunir plus d'un million et demi de volontaires pour une Algérie Propre afin d'atteindre un chiffre record pour figurer dans le Guinness Book des records le 1er Novembre 2020. « Notre but est de réunir une équipe ou une armée de bénévoles le 1er novembre 2020, et il faut qu'on puisse atteindre le nombre d'un million et demi de volontaires afin d'entrer dans le Guinness Book des records. Imaginez si on sortait tous nettoyer nos rues et qu'on puisse transformer cette occasion en une énorme fête nationale relayée par tous les médias à travers tout le territoire national ? Aidez-nous à réunir nos fameux un million et demi de participants » ont-ils annoncé sur leur page. C'est une opération de taille qui se prépare donc, en dépit des moyens modestes qui leur sont propres, sachant que les autorités locales

(APC), qui, habituées à réceptionner quotidiennement des amas d'ordures que les services d'hygiène ont toutes les peines à enlever. Une initiative à saluer afin de rendre à l'Algérie son éclat d'antan! Mais cet ambitieux programme ne peut réussir sans la contribution et le concours de tous les acteurs (communes, la société civile) et particulièrement les citoyens, sans oublier de cibler toutes les bonnes volontés dont l'assistance financière est indispensable pour aider ce groupe de jeunes volontaires à réaliser ce plan d'action en matière de protection de l'environnement de notre pays. Le tout dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens, étant donné la corrélation prouvée entre la pauvreté et la dégradation du milieu naturel, surtout que la noblesse de la tâche, dont on est certain, est la pertinence, pour agir concrètement sur le terrain.

I.A.

LES SOLDES D'HIVER

120 commerçants autorisés à Alger

PAR RACIM NIDAL

Les soldes d'hiver prévues jusqu'au 28 février 2018 débiteront a annoncé le représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger.

M. Dehar Layachi a déclaré à l'APS que « la Direction du commerce de la wilaya d'Alger a accordé 122 autorisations aux commerçants et opérateurs économiques au niveau de la capitale, affirmant que l'opération se poursuivra durant la période des soldes pour délivrer davantage d'autorisations ».

Il a ajouté que les demandes des commerçants sont réceptionnées par voie électronique pour les ventes règlementées (soldes et liquidation de stocks), et ce dans le

cadre de la facilitation des procédures administratives.

Les soldes ont pour objectif, selon l'intervenant, de « donner aux commerçants l'opportunité de promouvoir leurs activités et au consommateur l'occasion d'acheter différentes marchandises à des prix réduits ».

M. Dehar a, par ailleurs, indiqué que l'opération s'effectue en application des dispositions du décret exécutif du 18 juin 2006 fixant les conditions et modalités de vente au rabais, vente promotionnelle, liquidation de stocks, en magasins d'usines et vente au déballage.

La décision prévoit également des dispositions claires concernant les peines infligées aux commerçants contrevenants, si ces

derniers sont interceptés par les agents de contrôle et de répression des fraudes de la direction du commerce.

Les ventes concernent les articles achetés par le commerçant depuis au moins trois mois, avant le début de la période des soldes. Selon la même source, plus de 800 agents de contrôle et de répression des fraudes sont répartis dans 13 circonscriptions administratives et 57 communes de la wilaya, pour relever les infractions et protéger le consommateur. Selon le bilan de la période des soldes d'hiver de 2017, 215 autorisations ont été accordées, tandis que 185 infractions aux conditions de vente au rabais et de vente promotionnelle ont été enregistrées.

R. N.

TRIBUNAL CRIMINEL DE GHARDAÏA

Les 4 militants du FFS relaxés

Les quatre militants du parti Front des forces socialistes (FFS), qui encouraient la perpétuité eu égard aux chefs d'accusations, ont été relaxés, avant-hier, par le tribunal criminel de Ghardaïa. En effet, le tribunal criminel près la Cour de Ghardaïa a prononcé la relaxe à l'issue du procès de ces quatre militants poursuivis pour les chefs d'inculpation "d'association de malfaiteurs, dans le but de renverser le régime, incitation des citoyens à prendre les armes contre l'autorité de l'Etat ainsi que l'atteinte à l'intégrité territoriale du pays".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors du procès, le représentant du ministère public a requis l'application de la loi, tandis que le collectif de la défense, composé d'une vingtaine de bâtonniers et d'avocats, a plaidé pour un non-lieu, en expliquant que ces militants ont contribué à l'apaisement et au retour du calme dans la région. Le premier secrétaire du FFS, Mohamed Hadj Djillali, présent à l'audience, a exprimé dans une déclaration faite devant la presse sa "satisfaction" du déroulement du procès, soulignant que ce verdict "favorable" est le fruit des efforts déployés par les militants du FFS "pour les droits de l'homme et la liberté d'expression".

"Nous sommes un parti qui milite pacifiquement pour les droits de l'Homme, la liberté d'expression, le respect mutuel et la cohabitation", a-t-il ajouté.

Pour rappel, les quatre militants ont été interpellés en novembre 2016, lorsque qu'ils ont été accusés d'utiliser les réseaux sociaux pour appeler à la haine et à la discorde entre les habitants de la vallée du M'zab (Ghardaïa), qui a été le théâtre d'affrontements entre groupes de jeunes, émaillés d'actes de vandalisme, de pillage et d'incendie. Ils ont été appréhendés et présentés devant le parquet qui a décidé de les poursuivre pour plusieurs "délits graves".

Ces évènements douloureux avaient éclaté



en novembre de l'année 2013 à Guerrara avant de se propager dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf) et Berriane. L'ensemble des intervenants durant le procès ont loué les efforts déployés par les sages de la région à la faveur de la concrétisation sur le terrain de la paix et le calme dans la région de Ghardaïa. Une forte délégation du parti FFS, composée de secrétaires nationaux, députés et militants des droits de l'Homme, a assisté à ce procès qui s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Dans un communiqué rendu public à

l'annonce de l'acquittement de leurs militants par le tribunal criminel près de la cour de Ghardaïa, le FFS "se félicite de la reconnaissance de l'innocence de ses cadres et militants de la Fédération de Ghardaïa" et que le parti "qui a eu à dénoncer cette cabale judiciaire, dont le seul but a été d'empêcher le développement de notre parti dans cette wilaya, l'acquittement de nos camarades ne pourra que renforcer leur engagement pour la construction d'une véritable alternative démocratique".

Le FFS salue "la mobilisation des militants du parti et des citoyens et considère

que le combat pour le triomphe d'une véritable justice et pour l'Etat de droit est un chemin encore long à poursuivre".

Le FFS a exprimé ses remerciements à l'adresse du "collectif d'avocats du parti, la LADDH et les avocats bénévoles" pour leur mobilisation pour que "nos cadres et militants de la Fédération de Ghardaïa, objets d'accusation injustes, soient rétablis dans leur droit".

R. R.

ALORS QUE 57 PERSONNES PRÉSENTAIENT DES "COMPLICATIONS SÉVÈRES"

La grippe tue 10 personnes depuis le début de l'hiver

Depuis le début de l'hiver et jusqu'au 15 janvier courant, dix personnes sont décédées à cause de la grippe saisonnière à travers le territoire national, a indiqué avant-hier à Alger le Directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr. Djamel Fourar. Alors que 57 autres personnes présentaient des complications.

Parmi les dix décès recensés par le ministère, cinq ont été enregistrés à Alger (deux femmes enceintes et trois personnes ne souffrant d'aucune pathologie), deux autres dans la wilaya de Blida (un insuffisant rénal et une personne obèse), et trois autres dans les wilayas de Tipaza, Oran et Souk Ahras, a précisé M. Fourar. Le même responsable a ajouté que 57 autres personnes présentant des "complications sévères" de la grippe saisonnière avaient dû être hospitalisées, précisant que le dernier cas a été enregistré jeudi dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Il s'agit d'un quadragénaire diabétique qui a été admis à l'Établissement public hospitalier de Medjana (Bordj Bou Arreridj), avant d'être transféré au service de réanimation du CHU de Sétif pour des soins intensifs.

Le ministère de la Santé a, par ailleurs, réaffirmé qu'"aucun cas de grippe porcine n'a été enregistré".

R. N.

TIZI-OUZOU

Des gendarmes empêchent des jeunes de fermer la RN 12

Les éléments de la Gendarmerie nationale sont intervenus, avant-hier, pour empêcher que des jeunes ferment la RN12 à Chemlal dans la commune de Tizi Ouzou. Un dispositif impressionnant de gendarmes a été déployé sur les lieux tôt le matin pour maintenir la route ouverte à la circulation. En effet, des habitants de Chemlal voulaient fermer cet axe routier pour le troisième jour consécutif afin de demander la remise en liberté de deux jeunes du village, placés sous mandat de dépôt hier dans le cadre d'une affaire liée au trafic de drogue.

L'intervention des gendarmes a été saluée par les usagers de la route qui redoutaient de revivre l'enfer vécu mardi et mercredi suite à la fermeture de la RN12 au niveau de ce village. Hier soir de nombreux automobilistes ont été pris dans des embouteillages monstres dans tous les sens en quittant la ville de Tizi Ouzou.

R. N.

SONELGAZ

Récupération de 27% des créances impayées jusqu'à fin 2017

PAR RIAD EL HADI

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC, filiale de Sonelgaz) a pu recouvrer 27% des créances impayées auprès de ses clients publics et privés jusqu'à fin 2017, soit plus de 25 milliards DA, selon son directeur Mohamed Arkab, cité par l'APS.

Interrogé par la presse en marge d'une conférence exposition sur la transition énergétique M. Arkab a expliqué que grâce à une vaste opération de recouvre-

ment de ses créances lancée en mai dernier auprès de ses clients, la SDC a récupéré 25 milliards DA, précisant que cette opération, baptisée "Tahsil", se poursuivra pour recouvrer les 63 milliards DA restants.

S'agissant des clients publics (administrations, entreprises...), le même responsable a précisé que l'entreprise avait établi un échéancier avec cette catégorie d'abonnés pour le paiement de leurs dettes. A travers les 48 wilayas, a-t-il fait

savoir, les walis accompagnent la SDC dans son plan d'action pour assurer la réussite de cette opération étalée sur plusieurs années.

Pour rappel, le nombre des abonnés en électricité a atteint 9,1 millions de clients en 2017, contre 8,8 millions en 2016, soit une évolution de 4%, tandis que le nombre de clients gaz s'est établi à 5,2 millions en 2017 contre 4,9 millions en 2016, en hausse de 7%.

R. E.

EXPLOITATION DU CHAMP DE RHOUE EL KOUK

Sonatrach et Alnaft-Cepsa signent un accord

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et le groupe espagnol Cepsa ont signé avant-hier un contrat pour l'exploitation du champ pétrolier de Rhoude el Krouf (RKF) dans le bassin de Berkine (Ouargla)

Le contrat a été signé entre les P-dg de Sonatrach, de l'Agence Alnaft et du Groupe Cepsa, respectivement MM. Abdelmoumen Ould Kaddour, Arezki

Hocini et Pedro Miro Roig.

D'une durée de 25 ans (2018-2043), cet accord porte sur le réaménagement significatif d'un champ pétrolier mature après 19 ans de production avec pour objectif d'augmenter la production de pétrole brut et de produire du GPL pour la première fois à partir de ce gisement, grâce aux nouvelles techniques de récupération des hydrocarbures.

Le plan de développement de ce gisement

comprend le forage de 30 nouveaux puits, la construction d'une nouvelle usine de traitement, une unité de récupération de GPL et des installations pour l'expédition de GPL. Ce projet, dont l'investissement est estimé à 1,2 milliard de dollars, devrait avoir un impact économique significatif et générer entre 1.000 et 1.500 emplois durant la période de pointe de la construction.

R. N.

PIQÛRES DE SCORPION À GHARDAÏA 2400 victimes dont deux décès en 2017

Au total 2.364 personnes ont été victimes de piqûres de scorpion, dont deux cas ont succombé à l'inoculation de son venin, durant l'année 2017 à travers la wilaya de Ghardaïa, a appris l'APS auprès de la direction locale de la Santé et de la population (DSP).

La commune de Guerrara détient toujours, et ce depuis quelques années, le triste record des piqûres de scorpion avec 583 cas, suivie de celle de Ghardaïa (525), El-Menea (260), Métilili (215), Bounoura (197), Berriane (139), El-Atteuf (105), Daya Ben-Dahoua (103), Hassi-Lefhal (98) et Mansoura (54), révèlent les données épidémiologiques de la DSP.

Les deux décès enregistrés dans la région d'El-Menea sont des bébés de quelques mois qui ont succombé des suites d'une piqûre accidentelle de scorpion dans les domiciles, sans que leurs parents ne se rendent compte de la piqûre de scorpion, a-t-on fait savoir.

Le nombre de piqûres de scorpion et l'inoculation accidentelle de leur venin va crescendo durant la période estivale, a expliqué le directeur de la santé de Ghardaïa avant d'attribuer cette situation au climat aride et à l'insalubrité publique et la dégradation de l'environnement.

L'apparition du scorpion dans les zones urbanisées est un indicateur "criard" de la dégradation de l'environnement et de la prolifération des constructions anarchiques et illicites sur des gîtes de scorpions, notamment dans la vallée du M'Zab, a souligné M.Ameur Benaïssa.

La lutte contre l'envenimation scorpionique ne concerne pas uniquement le secteur de la santé, mais implique la conjugaison des efforts et la coordination entre les services d'hygiène et de l'environnement, en associant les communes et les acteurs de la société civile pour la préservation du milieu environnemental, a souligné de son côté le Dr Mustapha Khenine, médecin à l'hôpital de Ghardaïa.

L'année 2017 a été marquée par l'absence de campagnes de ramassage de scorpions dans les différentes communes de la wilaya faute d'une enveloppe financière, ont indiqué des responsables de bureaux d'hygiène des communes de la vallée du M'Zab (qui regroupe quatre communes). La wilaya de Ghardaïa a enregistré durant toute l'année 2016 quelque 2.348 cas de victimes de piqûres de scorpion, rappelle-t-on à la DSP.

R. N.

SUD DU PAYS

Quatre contrebandiers arrêtés

Quatre contrebandiers ont été arrêtés mercredi par des détachements de l'Armée nationale populaire à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, tandis que deux narcotrafiquants, en possession de 237 kg de kif, ont été arrêtés à Oran et Tlemcen par des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-côtes, a indiqué avant-hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 17 janvier 2018 à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e Région militaire), quatre contrebandiers et saisi deux camions, 10.050 litres de carburant et 33 tonnes de denrées alimentaires, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont intercepté, à Oran et Tlemcen (2e RM), deux narcotrafiquants et saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à 237 kilogrammes", note la même source.

En outre, "une tentative de contrebande de 1.978 cartouches de tabac a été déjouée à Tlemcen".

Par ailleurs, des garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont mis en échec, à Oran et Ain Témouchent (2e RM), des tentatives d'émigration clandestine de 12 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que six immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen et Béchar", conclut le communiqué.

R. N.

SORTI DE L'USINE D'ALSTOM REICHSHOFFEN

La SNTF va réceptionner son premier train grandes lignes

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) réceptionnera le 29 janvier son premier train grandes lignes, le Coradia Polyvalent sorti de l'usine d'Alstom Reichshoffen (France).

PAR RANIA NAILI

Le train sera acheminé vers le port de Savone (Italie) pour embarquer à destination du Port d'Alger où il est attendu vers le 29 janvier 2018, selon les indications fournies par le constructeur français dans un communiqué. Les livraisons de ces trains se poursuivront jusqu'en juillet 2018.

Ces trains desserviront les grandes villes à partir d'Alger notamment Constantine, Oran, Béchar et Annaba.

Le Coradia Polyvalent est un train Grandes Lignes bi-mode (diesel et électrique-25kV) pouvant circuler à une vitesse de 160 km/h.

D'une longueur totale de 110 mètres, le train comporte six voitures et offre une capacité de 254 passagers dont 60 en première classe, précise-t-on.

Le Coradia Polyvalent répond aux besoins de la SNTF et de ses passagers parce qu'il est "adapté" aux conditions climatiques du pays (sable, températures élevées) et dis-



poser d'un système de climatisation "très performant".

Il dispose, a-t-on ajouté, d'un plancher bas facilitant l'accès et le déplacement à bord en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

La conception, la fabrication et la validation des 17 trains de ce train ont été assurées par le site d'Alstom à Reichshoffen qui a fait participer pour ce projet cinq autres sites en France: Saint-Ouen pour le design, Le Creusot pour les boogies, Omans pour les moteurs et alternateurs, Tarbes pour les chaînes de traction et Villeurbanne pour l'informatique embar-

quée et l'information voyageurs.

D'après l'entreprise, les trains de la gamme Coradia bénéficient de 30 ans d'expérience, avec plus de 4 milliards de kilomètres parcourus par 3000 trains.

En juillet 2015, rappelle-t-on, la SNTF avait commandé à Alstom 17 trains Coradia Polyvalent dans le cadre d'un projet de modernisation et d'extension du réseau mené par la société algérienne.

Ces trains relieront, entre autres, Alger aux villes d'Oran, Annaba, Constantine et Bechar au courant du premier trimestre de 2018, avait-on annoncé.

R. N.

COMMUNE D'ALGER

Vers le renforcement des recettes fiscales

PAR RAYAN NASSIM

La commune d'Alger centre tend à renforcer ses recettes fiscales pour optimiser le processus de développement dans le cadre de la vision prospective du Gouvernement, a indiqué le président de l'APC d'Alger centre, Hakim Bettache.

La commune d'Alger centre qui compte actuellement près de 94.000 habitants sur une superficie de 400 hectares, figure parmi les communes les plus riches d'Alger-Centre comme Ben Aknoun, El Biar et Dar El Beïda. Ses recettes s'élevaient en 2017, à plus de 144 milliards centimes.

La commune s'attèle à la faveur de la mise en œuvre de plusieurs programmes modernes à améliorer le développement local à travers l'exploitation des capacités disponibles, notamment en ce qui a trait aux activités commerciales et foncières.

La commune d'Alger-Centre a adopté une approche de développement reposant sur des projets qui cadrent avec les prérogatives qui lui sont conférées, a déclaré M. Bettache à l'APS, estimant nécessaire d'élargir ces prérogatives afin qu'elle puisse "attirer davantage d'investissements, conclure des contrats gagnant-gagnant avec des hommes d'affaires et louer ses assiettes foncières aux investisseurs".

Dans la rue Larbi Ben M'hidi, les passants remarqueront le parking mécanique, l'unique projet que la commune a pu réaliser après avoir convaincu les autorités de wilaya. Ce dernier est géré par six jeunes. En dépit des "insuffisances", le projet génère des recettes atteignant 40 millions de centimes par mois, selon le même responsable.

Des écrans numériques publicitaires sont installés tout au long de la rue, un autre moyen pratique pour faire rentrer des fonds à l'APC d'Alger, s'élevant à 6 milliards de centimes par an, indique l'intervenant.

La place jouxtant la Grande Poste d'Alger a abrité mercredi une activité promotionnelle pour une marque d'électroménagers, un autre moyen de mobiliser des ressources en louant des espaces pour les opérateurs économiques et les entreprises. Le prix de la location journalière de ces espaces est de 10 millions de centimes, indique M. Bettache qui a ajouté que les espaces extérieurs des cafétérias et salons de thé sont exploités également à 800 DA la table.

M. Bettache a affirmé que le centre commercial et de loisirs "Mehri" situé à proximité du siège de l'APC, sera ouvert à la fin du mois de février prochain. Dans un premier temps deux étages de cette bâtisse fermée depuis des années, seront exploités

pour des activités commerciales et des espaces de jeux et de loisirs y seront aménagés. Le centre générera 200 nouveaux emplois et 2 milliards de centimes par mois de recettes fiscales.

Une administration en quête de compétences

Le même responsable a reconnu qu'au moment où la commune d'Alger est en marche vers le développement et à la recherche de ressources économiques efficaces, "elle ne dispose cependant pas de professionnels en matière de gestion économique".

Il a indiqué par ailleurs que "la commune emploie des diplômés universitaires (service d'hygiène) occupant des postes de directeur et chef de service et qui touchent des salaires en deçà de leur niveau intellectuel et des efforts qu'ils fournissent au quotidien".

L'année 2018, sera "l'année de la ville propre", après la généralisation du système des conteneurs à déchets souterrains, une initiative lancée l'année dernière dans 3 quartiers pilotes et l'installation de lampadaires supplémentaires pour renforcer l'éclairage public.

R. N.

MED MAG OLIVA ALGÉRIE 2018 DU 7 AU 10 MARS À LA SAFEX

Pour une amélioration quantitative et qualitative de la production

Selon les spécialistes, "l'Algérie dispose des potentialités agro-pédo-climatiques pour le développement de l'oléiculture, sachant que son positionnement géographique dans le Bassin méditerranéen lui offre des atouts et des avantages pour dynamiser cette filière".

PAR AMAR AOUIMER

A lors qu'une production de 80.000 tonnes d'huile d'olive est attendue en 2018, l'Observatoire national des filières agricoles et agroalimentaires (Onfaa) indique dans son bilan de la campagne oléicole 2015-2016 que "la production algérienne en huile d'olive a été de 900.000 hectolitres à travers le territoire national, en hausse de 25% comparativement à la campagne précédente, avec une superficie oléicole passée à 471.657 ha, en augmentation de près de 16% comparativement à la campagne écoulée".

Aussi, les statistiques montrent que "la surface réservée à l'oléiculture à l'échelle nationale se compose de plus de 56 mil-



lions d'oliviers, dont 32,3 millions oliviers productifs, soit un taux de 57%". Le Salon international de l'olive, huile d'olive, Process & dérivés de l'olivier prévu du 7 au 10 mars au Palais des expositions, Pins Maritimes, Safex, Alger a pour slogan « Pour une amélioration quantitative et qualitative de la production oléicole ». Tel est le thème choisi pour cette 2e édition de Med Mag Oliva Algérie 2018.

Selon les spécialistes, "l'Algérie dispose des potentialités agro-pédo-climatiques pour le développement de l'oléiculture, sachant que son positionnement géographique dans le Bassin méditerra-

néen lui offre des atouts et des avantages pour dynamiser cette filière".

Actuellement le ministre de l'Agriculture et du Développement rural considère que la branche oléicole revêt un caractère stratégique, souligne la Safex. D'où l'intérêt de la mise en place d'un programme oléicole important au niveau national, y compris le développement dans les zones arides et semi-arides et ce dans la perspective d'augmenter la production et la consommation per capita et dégager un contingent pour l'exportation, ajoute cette même source.

Pour atteindre le niveau escompté de

développement du secteur oléicole, un grand besoin est exprimé pour répondre au programme dont les axes sont multiples tels que l'entretien des vergers, la plantation de nouveaux vergers par l'introduction de nouvelles variétés, de technologies d'extraction, cueillette, stockage, conditionnement d'huile d'olive et d'olive de table.

"Ce salon international se veut de mettre en synergie et de faire regrouper les acteurs nationaux et étrangers qui activent dans la filière oléicole (de l'amont à l'aval), afin de mettre les acteurs à niveau d'une part et d'enquêter sur les avancées en terme de progrès technique et le savoir technologique des pays participants, d'autre part", notent les organisateurs.

Cet événement permettra de contribuer et de créer une émulation chez les acteurs de la filière. Mais aussi le consommateur final qui bénéficiera de séances de dégustation d'huile d'olive et pourra ainsi choisir et acheter son huile dans l'espace qui lui est dédiée.

Cette manifestation économique et commerciale ne manquera pas de drainer des exportateurs d'huile d'olive qui ont déjà placé leurs produits dans certains pays européens et même sur le marché canadien.

A. A.

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-JORDANIENNE

Feuille de route et calendrier de coopération

Les réunions de la conférence de la 8e session de la Commission mixte algéro-jordanienne, qui s'est tenue du 15 au 17 janvier, ont été sanctionnées par une feuille de route et un calendrier de coopération bilatérale pour l'année 2018, dans divers domaines, dont le commerce, l'industrie, l'énergie, l'enseignement supérieur, la santé, les transports et autres domaines et la création d'une commission conjointe chargée du suivi de la mise en œuvre des accords conclus. Dans le cadre de la feuille de route, plusieurs réunions sont prévues à Amman, dont, notamment, celle de la commission technique ministérielle relevant du secteur du commerce qui se tiendra au cours du 1er semestre de 2018 à Amman, celle de la commission technique relevant de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en février prochain. D'autres réunions sont prévues en rapport avec le tourisme, les ressources en eau, l'investissement et l'environnement.

Les deux parties ont, par ailleurs, convenu d'intensifier les échanges de délégations commerciales et les rencontres des hommes d'affaires des deux pays. Les deux parties ont également convenu d'organiser des expositions commerciales, de consolider le cadre juridique en matière de lutte contre la corruption, de protection du consommateur et de contrôle des biens et services et de renforcer la coopération technique en

matière de promotion du commerce extérieur.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a souligné, lors de la réunion, l'importance de la mise en place de ces programmes et mécanismes juridiques et techniques dans l'encadrement des domaines de coopération entre les deux pays. Ces résultats nécessitent davantage d'efforts et de soutien de la part des gouvernements des deux pays pour développer les mécanismes et les programmes de coopération mis en place en vue de hisser le niveau des relations économiques au rang de "partenariat privilégié", a-t-il dit.

Saluant le rôle des hommes d'affaires des deux pays qui ont exprimé lors de la rencontre de mardi leur volonté de contribuer au développement des deux pays, M. Yousfi a affirmé que cette catégorie trouvera tout le soutien et l'aide nécessaires pour la réalisation des objectifs escomptés.

Le ministre a également salué les projets réalisés par les investisseurs jordaniens en Algérie, des initiatives qui ont démontré, a-t-il dit, que l'Algérie était un pôle attractif pour les investissements grâce aux facilités accordées dans ce domaine.

Le ministre jordanien du Commerce, de l'Industrie et de l'Approvisionnement, Yaarab Al Qodate, a affirmé, pour sa part, la volonté de son pays de renforcer la coopération avec la partie algérienne

dans le cadre des intérêts communs.

Le ministre jordanien a souligné que la consolidation des relations économiques permettra à l'Algérie d'avoir des opportunités d'investissement et d'exportation à travers la Jordanie pour accéder aux marchés internationaux.

Le même responsable a rappelé qu'il existe en Algérie trois usines jordaniennes de fabrication de médicaments, affirmant que ces entreprises voient en l'Algérie une base d'exportation vers les pays africains. Il a précisé que certaines entreprises ont commencé à exporter leurs produits vers les pays africains à partir de l'Algérie.

Le ministre jordanien a, en outre, précisé que le volume des échanges commerciaux n'a pas atteint le niveau escompté, sachant qu'il ne dépasse pas les 200 millions de dollars/an, ajoutant qu'il existe de réelles opportunités dans ce secteur, notamment dans les domaines de l'industrie, de la santé, de l'enseignement et des services.

Yaarab El Qodaat a, par ailleurs, indiqué que cette session a permis de créer une passerelle entre les hommes d'affaires des deux pays pour contribuer à un développement économique durable en Algérie et en Jordanie.

Au terme de cette session, les deux parties ont procédé à la signature de sept accords de coopération dans les domaines du commerce, des travaux publics, des transports, de l'industrie et des mines, de

la jeunesse et des sports et de la culture.

En matière d'industrie et d'investissement, un mémorandum d'entente a été signé dans le domaine des cités industrielles permettant ainsi de tirer profit de l'expérience jordanienne dans le domaine du foncier industriel.

Les deux parties ont convenu d'élaborer un programme exécutif en matière de standardisation pour la période 2018-2020 et d'accorder la priorité au partenariat dans le domaine des PME.

Concernant l'investissement, un protocole de coopération a été signé pour dynamiser les investissements entre les deux pays. Un mémorandum de coopération a également été signé entre les deux pays dans le domaine des infrastructures et des transports.

S'agissant de la culture, un programme exécutif de coopération culturelle pour 2018-2020 a été signé ainsi qu'un autre programme relatif au secteur de la jeunesse et des sports pour la même période. D'autres domaines de coopération ont été retenus dont, notamment, énergie, la santé, l'habitat et l'urbanisme, la formation professionnelle et l'apprentissage, l'information et la communication, les affaires religieuses, la sécurité, la justice, la police et la protection civile.

R. E.

BECHAR

Développement et amélioration du cadre de vie à Boukaïs

Plusieurs opérations visant le développement et l'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune de Boukaïs ont été concrétisées durant l'année 2017 au titre des efforts de développement des zones frontalières de la wilaya de Béchar, selon un responsable de cette collectivité.

Ces opérations se sont traduites par la réception de travaux d'aménagement et de réalisation de divers réseaux (eau potable et assainissement) au profit de deux nouveaux groupements d'habitat rural, en plus d'une salle de réunion pour la commune et des équipements publics nécessaires à la vie quotidienne des habitants de cette localité de plus de 1.200 habitants, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Lakbir Tazir.

Ces opérations destinées à la prise en charge des préoccupations des habitants des zones frontalières dans la région du Sud-ouest, ont permis de combler certaines contraintes rencontrées, comme c'est le cas des aménagements des deux groupements d'habitat urbains, a-t-il souligné.

Cette commune, située à l'extrême-ouest du chef-lieu de wilaya, avait aussi bénéficié auparavant, dans le cadre des différents programmes de développement sectoriels et communaux, de plusieurs opérations, notamment d'un projet d'étude et aménagement d'un nouveau périmètre agricole de 160 hectares destiné à la concession agricole, afin de promouvoir l'investissement privé dans les activités agricoles (coût global 174 millions DA), en plus de la création de neuf unités d'élevage de différentes espèces de cheptel dans la perspective du développement de la richesse animale dans cette commune à vocation agro-pastorale, signale M. Tazir.

Actuellement, l'activité agricole dans cette commune, en plus de l'exploitation des parcelles de terres familiales, dispose d'un périmètre de plus de 3.500 hectares en exploitation par une centaine d'agriculteurs au titre de la mise en valeur des terres en zones sahariennes, avec des productions répondant aux besoins de ses habitants et de ceux des localités environnantes, selon le même responsable communal.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Bilan de l'Agence de l'emploi

Plus de 13.000 placements des demandeurs d'emploi ont été effectués durant l'année 2017 par l'Agence de wilaya de l'emploi (Awem), a indiqué le directeur local de cette agence, Mustapha Sakeri.

La wilaya de Bordj Bou-Arreridj occupe la cinquième place à l'échelle nationale en matière de placements, a précisé, à l'APS, le même responsable soulignant que la capitale des Bibans vit au rythme d'une dynamique économique remarquable. Le problème posé actuellement dans le marché de l'emploi dans la wilaya, et qui reste une préoccupation "majeure" de l'avis du même responsable, concerne le manque de la main-d'œuvre qualifiée. Il a dans ce contexte appelé à encourager les jeunes à suivre une formation et à élever le niveau de qualification, afin de réduire le taux de chômage estimé actuellement à 7,03%. M. Sakeri a également souligné que les autorités locales déploient des efforts pour donner un nouvel élan à l'investissement par l'assainissement du foncier industriel et l'établissement d'un calendrier pour le démarrage des projets programmés, tout en appelant la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels et les services de l'emploi à fournir de la main-d'œuvre qualifiée, selon les besoins des établissements.

APS

MEDEA, DIRECTION LOCALE DES FORÊTS

Plusieurs espèces de mammifères protégées saisies

Issus d'actions de braconnage perpétrées par des particuliers, des porcs-épics, des lièvres, deux espèces protégées, ainsi que des perdrix ont été récupérés par les éléments de la brigade de gendarmerie d'El-Hamdania et remis aux agents du parc national de Chréa.

PAR BOUZIANE MEHDI

Chassées sans autorisation à l'intérieur du parc naturel de Chréa, plusieurs espèces de mammifères protégées ont été saisies récemment par les éléments de la Gendarmerie d'El-Hamdania, nord de Médéa, et remises aussitôt aux services des forêts pour être relâchées dans la nature, a indiqué un responsable de la Direction locale des forêts.

Issus d'actions de braconnage perpétrées par des particuliers, des porcs-épics, des lièvres, deux espèces protégées, ainsi que des perdrix ont été récu-



pérés par les éléments de la brigade de gendarmerie d'El-Hamdania, lors d'un contrôle routinier, et remis aux agents du parc national de Chréa pour être relâchés ensuite dans la nature, a indiqué, à l'APS, Ahmed Salem, chef de service de protection du patrimoine forestier, ajoutant que des saisies similaires ont été opérées en novembre dernier au niveau du massif d'El-Hamdania et dans des zones boisées qui ceinturent les communes de Médéa et de Tamesguida, suite à des opérations de contrôle et de surveillance menées par des gardes-forestiers, précisant que des

mammifères et des espèces d'oiseaux, interdits à la chasse, ont pu être sauvés et réintroduits dans leur sites naturels. Selon l'APS, le même responsable a assuré que la faune locale, qui recèle plus de 160 espèces d'oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles, dont beaucoup d'espèces protégées, fait l'objet d'une surveillance régulière des agents forestiers, affirmant que la présence sur le terrain de ces agents et le précieux concours des services de sécurité constituent un facteur dissuasif pour les adeptes de ce type de chasse.

B. M.

ALGER, PROMOTION DE LA PRODUCTION NATIONALE

Inauguration de plusieurs projets

Plusieurs projets industriels dans les filières essentiellement de la téléphonie mobile, des pièces de rechange des véhicules, de l'agroalimentaire et des matériaux de construction ont été inaugurés en ce début janvier à Alger par le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, de nature à promouvoir davantage la production nationale. Lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite à Alger, le ministre a indiqué que le plus important de ces projets est la maison de l'Entreprise d'Alger, située dans la commune d'El-Mohammadia.

Prévue par la loi de promotion de l'investissement promulguée en 2016, cette nouvelle entité regroupera quatre organismes d'appui aux petites et moyennes entreprises (PME) : le Centre de facilitation des PME, la Pépinière de l'Entreprise d'Alger, le Fonds de garantie des crédits aux PME (Fgar) et l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME). Cette organisation intégrée devrait garantir la prise en charge efficiente des PME et des porteurs de projets en leur évitant les déplacements et la dispersion à travers plusieurs endroits pour bénéficier des services offerts par ces organismes.

Sur les lieux, le ministre a procédé à l'inauguration du Centre de facilitation des PME qui assurera l'accompagnement, l'orientation et la formation au profit de jeunes porteurs de projets innovants, où il a également inspecté l'état d'avancement du projet de la Pépinière de l'Entreprise d'Alger.

"Cette réalisation permettra le développement et l'appui des PME ainsi que les porteurs de projets", a-t-il soutenu.

"Cette démarche s'inscrit en droite ligne dans la politique de l'Etat visant à assurer un appui aux PME et l'économie nationale", a ajouté le ministre, affichant ainsi l'ambition de passer de 1,5 million de PME actuellement à 3 millions. Accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, M. Yousfi a également inauguré, à Oued El-Karma, dans la commune de Saoula, une unité de production des plaquettes et de mâchoires de freins automobiles.

Dans une première phase, cette unité démarrera avec la fabrication de plaquettes de freins avec une capacité de production de 100.000 unités sur l'année 2018 avant de passer à 200.000 unités en 2020. Mais c'est à partir de 2019 que cette usine se lancera dans la production des mâchoires de freins avec une capacité de production de 100.000 unités/an. Selon les explications du premier responsable de cette usine, l'exportation sera entamée en 2021.

Interrogé par la presse sur le taux d'intégration, le même responsable a avancé qu'il est actuellement de 20% et pourra "facilement" passer à 40% à court terme. Dans ce sillage, M. Yousfi a mis en exergue l'importance de développer le créneau de la sous-traitance. Il a ainsi, annoncé la tenue, début mars, des "journées techniques" portant sur la sous-traitance pour encourager l'industrie automobile. "L'assemblage et le montage automobile est important, mais le plus important est la fabrication des composants automobiles", a-t-il souligné. Ces journées techniques rassembleront les fabricants de l'automobile et l'ensemble des sous-traitants nationaux,

visant, selon le ministre, à mettre en contact ces différents opérateurs et les encourager à conclure des contrats dans le domaine de la fabrication des véhicules. Elles visent également à élever le taux d'intégration et réduire les prix des véhicules, a détaillé le ministre.

En réponse à une question sur les prix exorbitants des véhicules fabriqués localement, M. Yousfi a affirmé que son département ministériel va examiner cette question, rappelant aux opérateurs l'obligation d'obéir aux exigences fixées dans le cahier des charges dans lequel il est exigé que le coût ne soit pas supérieur à celui des véhicules importés. En outre, le ministre a procédé à l'inauguration de l'unité de montage des smartphones Samsung dans la zone industrielle de Rouiba. La capacité de production de cette unité est de 1,5 million de téléphones en 2018 avant de passer à 2,5 millions d'unités en 2019.

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le fabricant sud-coréen de téléphones mobiles Samsung Electronics à travers sa filiale algérienne Samsung Algérie et son partenaire de distribution Timecom.

Implantée sur un terrain d'environ deux hectares, l'usine est dotée d'une ligne d'assemblage et de production de 3.600 m2 et qui devrait connaître une extension à partir de sa deuxième année.

La gamme de smartphones que produira l'usine est composée de Samsung Galaxy J dont nomment le J7 Pro, J3 Pro, J7 Prime, J7 Core et le Grand Prime Plus, sous l'emblème "Samsung Fi Bladi"

APS

MOSTAGANEM, DIRECTION COMMERCIALE DE L'ENTREPRISE PORTUAIRE

Activité économique en hausse

Au cours de l'année 2017, l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a enregistré une croissance de l'activité économique estimée à 7%, a indiqué, dimanche dernier, la direction commerciale de cette entreprise.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le bilan établi par le service statistiques de la direction commerciale fait ressortir que l'activité d'importation et d'exportation a augmenté en 2017 de 80.063 tonnes par rapport à celle enregistrée en 2016, atteignant 1.085.757 tonnes, a affirmé l'APS, soulignant qu'au cours de la même période, les importations ont connu une croissance de 5% (1.041.050 tonnes) et les exportations une hausse record de 120% (44.707 tonnes), tout en précisant que l'importation des céréales via le port de Mostaganem a enregistré une baisse de 17% (45.611 tonnes), celle du bitume de 15% (69.091 tonnes), des tubes d'acier de 95% (708 tonnes), des tubes de béton de 54% (56.301 tonnes) et



des engrais agricoles de 29% (30.746 tonnes). L'importation des matériaux de construction a baissé de 90%, signalant l'importation de 124.243 tonnes de ciment en 2016 et de 26.604 tonnes de baryte utilisé dans la construction durant la même année, a révélé le service des statistiques à l'APS, signalant que l'an dernier, 124.838 tonnes de semences de pomme de terre destinées pour la saison agricole écoulée et actuelle ont été importées, de même que 69.413 tonnes de bois destiné à couvrir les besoins nationaux en ce produit, 13.398 tonnes de viandes rouges et 87.263 tonnes d'équipements et

de matériel. Concernant l'activité des containers, le bilan a fait état d'une hausse de 300%. L'Entreprise portuaire de Mostaganem a chargé et déchargé, l'année dernière, 26.534 containers, soit un poids net de 114.306 tonnes.

Avec une capacité d'accueil de 10 navires en même temps, le port de Mostaganem dispose de dix sites de chargement et de déchargement dont un réservé au déchargement des céréales, sur des quais s'étendant sur 65.000 mètres carrés, ainsi que 16 dépôts et un parking d'une capacité de 4.500 véhicules.

B. M.

ORAN, SERVICE MOBILE D'URGENCES ET DE RÉANIMATION

Des hommes et des femmes en perpétuel état d'alerte

Une ligne téléphonique. Une ambulance. Des hommes et des femmes, en perpétuel état d'alerte, sont prêts à intervenir pour repousser cette mince limite existant entre le bien-être et la souffrance, la santé et la maladie, la vie et la mort.

Il est 08h45. La sonnerie du téléphone retentit au Service mobile d'urgences et de réanimation (SMUR) de l'EHU 1er-Novembre d'Oran. C'est le quatrième appel depuis le début de la garde. Un jeune médecin décroche.

Dans la salle, le silence s'installe. Deux de ses confrères écoutent attentivement la conversation. Le visage du jeune médecin se crispe. Après avoir raccroché, il leur annonce qu'il s'agit d'une vraie urgence. Un cas d'AVC selon toute vraisemblance. L'équipe se prépare en quelques minutes. L'ambulance, équipée de tout le matériel nécessaire pour une prise en charge des cas les plus critiques, en milieu extra-hospitalier, est prête à démarrer. A son bord, un ambulancier, un médecin urgentiste et un infirmier. L'équipe s'apprête à aller au secours d'une vieille dame habitant à Haï Essabah, à quelques kilomètres de l'hôpital.

Le SMUR oranais, premier service mobile d'urgences et de réanimation à l'échelle nationale, a commencé ses activités en janvier 2017. Il s'agit d'un service destiné à prendre en charge les urgences vitales. Or, sur les 537 interventions effectuées en 11 mois d'exercice, 206 seulement ont concerné des cas graves avec pronostic vital engagé, indique le Dr Brahim Bendelhoum, chef de ce service.

Ainsi, 38% seulement des interventions du SMUR concernent des urgences vitales

contre 62% qui auraient pu être pris en charge dans d'autres services. Entre l'urgence ressentie et la situation réelle, il y a parfois une grande différence, explique le Dr Bendelhoum, ajoutant que les familles des malades "paniquent et surestiment parfois l'état de santé de leurs proches". Il a appelé à cet effet les citoyens à n'avoir recours au numéro du SMUR (041 705 104) que dans les cas où la vie de quelqu'un est réellement en danger pas pour un excès de fièvre ou une banale chute causant une foulure. "Parfois, on surestime la situation et parfois, au contraire, on la sous-estime", soutient le Dr Kamel Boudaoud, médecin-urgentiste au SMUR d'Oran. "Il nous arrive de nous déplacer chez un malade censé avoir un arrêt cardiaque, selon ses proches, et que finalement c'est lui qui ouvre la porte", dit-il, ajoutant que dans d'autres cas, c'est l'inverse qui se produit. "Il nous est arrivé de nous déplacer pour une urgence jugée moyenne par la personne au bout du fil, et de nous retrouver face à un malade dans un état critique, mourant ou même décédé."

Il n'y a pas vraiment de solution à ces problèmes liés à l'évaluation de la gravité de la situation, si non un travail de sensibilisation sur la mission du SMUR et les différentes catégories d'urgences comme les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les infarctus du myocarde (IDM), les insuffisances respiratoires, pour ne citer que ceux-là, explique-t-il.

Le SMUR est un service d'urgences et de réanimation. Face à la maladie, la souffrance et la mort, les urgentistes, même s'ils paraissent rester de marbre et insensibles, vivent des émotions très fortes. Quel

immense bonheur de sauver quelqu'un d'une mort imminente et quelle hantise de voir un autre mourir, confie Dr Redouane Ould Amar.

Le Dr. Boudaoud avoue penser aux malades qu'il a secourus. C'est le cas d'une jeune fille de 28 ans, intoxiquée par un mélange d'herbes médicinales prescrites par un pseudo raqui (guérisseur) et sauvée de justesse. A cette vieille dame, victime d'une chute avec une hémorragie interne, sans que ses proches ne se rendent compte de la gravité de la situation. L'appel survenu quatre jours après l'accident est arrivé trop tard...

"Notre travail au SMUR diffère de celui des urgences ordinaires", explique Dr. Boudaoud qui a longtemps roulé sa bosse dans les services d'UMC (Urgences médico-chirurgicales), avant d'intégrer le SMUR.

"Le fait d'aller chez les gens et de rencontrer les membres de leur famille nous permet de tisser des liens avec les patients. Nos déplacements ne sont pas seulement pour de simples consultations. Nous vivons en direct la détresse des familles. Nous apprenons beaucoup de choses sur les patients, leurs conditions familiales et sociales. Des liens se créent forcément", précise-t-il.

Travailler dans un service mobile "change un homme", estime Bencheikh Mohamed-Réda, un jeune infirmier. Il avoue avoir appris, en l'espace d'une année de terrain seulement, plus que tout ce qu'il a appris au bout de toute sa vie.

APS

SOUK-AHRAS

Acquisition de 6 nouvelles ambulances

Le secteur de la santé et de la population de la wilaya de Souk-Ahras a été renforcé par six nouvelles ambulances équipées. L'opération d'attribution de ce quota d'ambulances a été effectuée au complexe mère-enfants de la ville de Souk-Ahras, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Abbas Badaoui, en présence des autorités locales civiles et militaires. Attribuées par le ministère de tutelle dans le cadre d'une opération visant plusieurs wilayas, un montant de l'ordre de 6 millions de dinars a été mobilisé pour l'acquisition de ces équipements a précisé, à l'APS, le directeur local du secteur de la santé, Amor Bentouati, notant que le nombre d'ambulances a atteint 28, dont 22 opérationnelles.

Ces nouvelles ambulances permettront l'évacuation des malades dans "des meilleures conditions" vers l'établissement hospitalier Ibn Rochd et l'établissement de santé de proximité au chef-lieu de wilaya, en plus des établissements publics hospitaliers des localités de Sedrata et de Taoura ainsi que l'établissement de santé de proximité de M'daourouch.

L'acquisition de ces équipements contribuera à "améliorer la qualité de services en matière de santé de proximité et à rapprocher les services de santé des citoyens", a indiqué, d'autre part, le wali. Le secteur de la santé dans la wilaya de Souk-Ahras a connu récemment une nette amélioration à travers l'ouverture de plusieurs structures de santé en plus de la sortie de promotion de 100 paramédicaux, a-t-on conclu.

CONSTANTINE

Distribution graduelle de 2.100 logements

Un quota de 2.100 logements sociaux participatifs (LSP) sera distribué "graduellement" à Constantine à partir du mois de mars 2018, a affirmé le directeur du logement, Mohamed Zegadi.

Ces logements, qui constituent le dernier lot d'un programme global de 16.500 unités de même type dont a bénéficié la wilaya depuis plusieurs années, seront remis à leurs bénéficiaires "au cours de l'année 2018", a affirmé le même responsable, ajoutant que toutes les contraintes ayant entravé la réception de ces logements ont été résolues à la faveur des multiples réunions d'évaluation et de travail entre le wali et les promoteurs chargés de la réalisation de ces logements.

Dans ce sens, le même responsable a souligné que les 22 promoteurs concernés par la réalisation de ces logements se sont engagés à livrer les programmes qui lui ont été confiés "à partir du mois de mars prochain".

Quatre cent cinquante LSP réalisés à la ville Massinissa (daïra d'El-Khroub) seront graduellement remis à leurs bénéficiaires "à partir de ce mois de janvier", a encore fait savoir le même responsable. Pour rappel, une commission de suivi et de contrôle de l'avancement des travaux de réalisation de ce programme de logement (2.100 LSP) a été installée pour permettre davantage de célérité et d'efficacité sur le terrain.

APS

GUINÉE-BISSAU

Les forces politiques pressées de mettre en application l'accord de sortie de crise

Les forces politiques en Guinée-Bissau peinent à mettre en application l'accord de sortie de crise parrainé par la Cédéao qui a dépêché, mercredi, une mission à Bissau et convoqué aussi, pour aujourd'hui, un conseil extraordinaire des ministres à Lomé (Togo), pour trouver une solution à l'impasse qui perdure dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest depuis plus de deux années.

Une mission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), dirigée par le ministre des Affaires étrangères du Togo, Robert Dussey, s'est rendue en Guinée-Bissau dans le cadre de la recherche d'une solution à la crise politique qui y sévit depuis 2015. La mission a été reçue mercredi par le président bissau-guinéen, José Mario Vaz. M. Dussey a remis au chef de l'Etat une lettre signée par les présidents du Togo et de la Guinée-Conakry, respectivement président en exercice de la CEDEAO et de l'Union Africaine (UA) et médiateur de la crise politique en Guinée-Bissau. Sans révéler la teneur de cette lettre, Robert Dussey a déclaré à l'issue de la rencontre, qu'il est venu transmettre un message d'encouragement au président José Mario Vaz et à toute la classe politique afin de trouver une solution rapide à la crise.

Le ministre togolais a en outre indiqué qu'il va rencontrer toutes les forces politiques impliquées dans la crise en Guinée-Bissau. Il ne s'est pas toutefois prononcé sur le délai que la CEDEAO a accordé aux forces politiques pour qu'elles appliquent l'accord de sortie de crise signé en octobre 2016 à Conakry. Le poste de Premier ministre est vacant depuis la démission, vendredi, de son titulaire Umaru Sissoco Embaló en poste depuis le 18 novembre 2016. Cette démission a été acceptée mardi



par le chef de l'Etat. Et depuis, la Guinée-Bissau attend la nomination d'un nouveau Premier ministre.

La nomination d'un ministre de consensus qui puisse rester en place jusqu'aux élections législatives, constitue un premier pas dans la résolution du blocage institutionnel. Alors que le délai fixé lors du sommet d'Abuja, le 16 décembre dernier, a expiré mardi, la Cédéao est sur ses gardes, et pour "le moins dubitative", selon les médias.

Selon une partie non écrite de l'accord de Conakry, mais validée par tous, explique un analyste, le président et le PAIGC (parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du CAP-Vert (ont accepté la nomination d'Augusto Oli Vaz un ancien secrétaire général du parti, au poste de Premier ministre.

Le chef de l'Etat a d'abord essayé de maintenir Umaro Sissoco Embaló avant que leurs rapports ne se détériorent et qu'il démissionne ce week-end. En théorie, "il n'a pas vraiment le choix, car le PAIGC lui a signifié qu'aucun autre nom n'était négociable, mais tout est possible", selon des opposants.

Une chose est sûre, si le président ne respecte pas l'accord, il risque des sanctions prévues par la CEDEAO pourrait perdre un certain nombre de soutiens

dans la région.

Pour renforcer la pression, l'organisation régionale a brandi la menace de sanctions individuelles ou collectives, mais là encore, rien ne garantit qu'elles aboutissent. D'après une source interne à l'organisation sous-régionale, des chefs d'Etats alliés de Vaz pourraient "chercher à gagner du temps".

Seule certitude, un Conseil extraordinaire des ministres de la Cédéao est prévu à Lomé, au Togo, le 20 janvier prochain. La crise politique à Bissau sera à l'ordre du jour.

Inquiétudes autour de la nouvelle vacance du pouvoir

Les responsables des cultes catholiques et musulmans de Guinée-Bissau ont été mis à contribution pour assurer la médiation entre le palais présidentiel et le siège du PAIGC.

Cette nouvelle vacance du pouvoir n'est pas sans conséquences, et inquiète les acteurs politiques et économiques ainsi que la société civile de Guinée-Bissau, dont l'histoire est jalonnée de coups d'Etat et de violences politiques.

Le prochain Premier ministre sera le quatrième de José Mario Vaz en deux ans de pouvoir.

Les divisions au sein du PAIGC ne font qu'alimenter l'instabilité du pays, déplore ainsi le porte-parole du PRS (Parti de la rénovation sociale (PRS), Victor Pereira.

Cette nouvelle impasse pourrait aussi décourager les bailleurs internationaux du pays, qui avaient promis en mars 2015 un milliard d'euros à la Guinée-Bissau. "La communauté internationale pourrait être fatiguée de vos crises qui n'en finissent pas, elle a atteint la limite de sa patience", s'était déjà insurgé en février dernier l'ex-président nigérian Olusegun Obasanjo, chef de la mission du Groupe de contact de la Cédéao pour le pays. La crise politique en Guinée-Bissau a éclaté en août 2015, quand le président a congédié son Premier ministre Domingos Simoes Pereira, en poste depuis juin 2014.

Alimentées par leur rivalité pour prendre le contrôle du PAIGC lors des élections législatives et présidentielle de 2014, les tensions entre les deux (Président-Premier ministre) se sont encore aggravées après leur arrivée au pouvoir en raison du régime semi-présidentiel, qui fait du Premier ministre le véritable homme fort du pays, selon la Constitution.

Selon toujours les dispositions la loi fondamentale de la Guinée-Bissau, le président n'aurait pas dû procéder aux limogeages de Domingos Simoes Pereira et de Carlos Correa.

Alors que le président reprochait à son Premier ministre de ne pas le tenir suffisamment informé des affaires en cours et lançait contre lui des accusations de corruption, les partisans de Domingos Simoes Pereira affirmaient de leur côté que la popularité de ce dernier aurait fait de l'ombre au président, qu'ils accusaient également de "trop s'immiscer" dans les affaires du gouvernement.

Le Conseil de sécurité de l'Onu a demandé en septembre dernier aux protagonistes de la crise de "lancer un véritable dialogue", notamment sur une révision de la Constitution.

R. I. / Agences

MAROC

Poursuite de la contestation dans une ancienne ville minière

La contestation sociale s'est poursuivie mercredi à Jerada, ancienne ville minière du nord-est du Maroc, en dépit d'un plan d'urgence proposé pour répondre aux attentes des habitants, rapportent des médias citant les autorités locales et des militants. Ce mouvement a été provoqué par la mort accidentelle, fin décembre, de deux frères piégés dans un puits désaffecté où ils cherchaient du charbon.

Depuis, des rassemblements pacifiques dénoncent régulièrement "l'abandon" de cette ville économiquement exsangue depuis la fermeture de ses mines en 1998. Selon des images diffu-

sées sur la page Facebook de militants, une foule de manifestants s'est rassemblée sur la place centrale de Jerada, certains avec des sparadraps collés sur la bouche.

Les manifestants sont toujours très mobilisés selon les militants. Mais les autorités locales, qui ont confirmé la protestation de mercredi, affirment qu'ils sont de moins en moins nombreux.

Les manifestants jugent insatisfaisant un plan d'urgence des autorités locales annoncé en début de semaine, selon un militant cité par l'AFP.

Ils demandent, notamment, à ce que les

actions soient menées au niveau gouvernemental et non au niveau local et trouvent insuffisantes les propositions concernant l'emploi des jeunes, selon la même source. Le plan comprend des mesures concernant les factures d'eau et d'électricité, la création d'emplois, le contrôle de l'exploitation des puits désaffectés de charbon et la dégradation de l'environnement, selon l'agence officielle MAP.

Une délégation ministérielle avait été dépêchée sur place début janvier pour apaiser les tensions, sans convaincre les protestataires qui ont continué à se mobiliser en demandant "des projets de

développement concrets".

Mardi, au lendemain de la présentation du plan d'urgence, une grande marche a été organisée depuis la cité voisine de Hassi Bilal jusqu'à Jerada pour demander réclamer des emplois dans cette dernière ville, en réponse aux propositions des autorités régionales, selon des vidéos diffusées sur des pages Facebook. Le Maroc a connu ces derniers mois deux autres mouvements de contestation sociale, dans le Rif (Nord) après la mort d'un marchand de poissons en octobre 2016 et dans le sud désertique après des coupures d'eau liées.

Agences

LIGUE 1 (17^e JOURNÉE)

Encore un derby algérois à grand enjeu

Les deux duels ES Sétif-MC Alger et USM Alger-NA Hussein constituent les belles affiches de la 17^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis, alors que le leader, le CS Constantine, évoluera sur du velours face au DRB Tadjenanet.



FOOT/CLASSEMENT FIFA

L'Algérie débute l'année 2018 à la 57^e position



LIGUE 1 (17^e JOURNÉE)

Encore un derby algérois à grand enjeu

Les deux duels ES Sétif-MC Alger et USM Alger-NA Hussein constituent les belles affiches de la 17^e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis, alors que le leader, le CS Constantine, évoluera sur du velours face au DRB Tadjenanet.

PAR MOURAD SALHI

Les Rouge et Noir, qui reviennent en force depuis l'arrivée de l'entraîneur Miloud Hamdi, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin. Le club phare de Soustara sera face à une belle opportunité pour se mettre dans la peau d'un sérieux prétendant pour le titre. "Après avoir réalisé l'essentiel en se qualifiant pour le prochain tour de la Coupe d'Algérie, nous allons se concentrer sur le championnat et ce derby contre le NAHD", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Rouge et Noir, Miloud Hamdi. En face, le Nasria, sous la houlette de l'entraîneur Billal Dziri, qui reste également sur un match nul à domicile contre le CS Constantine (1-1), est appelé à réagir s'il veut assurer vite son maintien. Le NA Hussein Dey, qui occupe la 8^e place avec 22 points, mise sur la totalité des points qui seront mis en jeu au stade olympique du 5-Juillet 62 pour oublier ses déboires en Coupe d'Algérie.

Le Doyen en déplacement périlleux à Sétif

Le MC Alger, quatrième au classement général avec 26 points, effectuera un déplacement périlleux à Aïn Fougara pour donner la réplique à l'ES Sétif, dans l'une des belles affiches de cette journée. Initialement prévu pour hier vendredi, cette rencontre a été reportée par la Ligue nationale de football (LFP). Le vieux club algérois, qui reste sur une victoire à domicile contre l'US Biskra, aura à cœur de sortir le grand jeu pour espérer rester en contacts avec le peloton de tête.



Une mission que ne s'annonce pas aussi facile contre une équipe de l'Entente qui s'est relancée dans la course pour le titre. Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, qui occupe la 6^e place avec 26 points, reste également sur une amère élimination en Coupe d'Algérie contre la JS Saoura. Les gars d'Aïn Fougara vont faire du championnat un objectif principal pour cette saison. Les joueurs sont très affectés par cette sortie prématurée de Dame coupe, mais ils doivent tourner la page et se concentrer désormais sur un autre objectif qu'est le titre de championnat. Les hommes d'Abdelhak Benchikha ne comptent pas rater une aussi belle opportunité à domicile et devant leur public pour glaner les trois points de la victoire et continuer leur belle remontée au classement général.

Les Sanafir se focalisent sur le championnat

Le CS Constantine, éliminé de la Coupe d'Algérie par l'USM Alger au stade des 16^{es} de finale, se focalisera, désormais, sur le championnat dont il est leader. Dans leur stade du Chahid Hamlaoui, les poulains de l'entraîneur Abdelkader Amrani recevront le DRB Tadjenanet dans un match qui s'annonce à leur faveur. Les Sanafir, qui occupent le fauteuil de leader avec 32 points, n'ont pas le droit à l'erreur s'ils ne veulent pas être devancés par le concurrent direct pour le titre, à savoir la JS Saoura. Deux unités seulement séparent les

deux formations constantinoise et bécharoise. Le DRB Tadjenanet, qui se trouve actuellement au ventre mou du classement, ne compte pas se présenter dans la ville des Ponts suspendus dans la peau d'un vaincu expiatoire. Cette formation, qui a connu une première phase de championnat mouvementée avec le changement de staffs techniques à maintes reprises, est appelée aussi à réagir pour éviter de revivre le scénario de la saison passée. Tenu en échec sur ses bases, le Difaâ sait pertinemment que sa tâche sera plus compliquée en terre constantinoise. Le DRB Tadjenanet, qui a perdu l'un de ses meilleurs joueurs lors du mercato hivernal, à savoir le défenseur central Ali Guitoun, trouvera certainement des difficultés face aux assauts des Sanafir qui feront tout pour gagner le match chez eux et devant leur public.

MC Oran-Paradou AC, affiche palpitante

Le stade Ahmed-Zabana d'Oran abritera, de son côté, une belle affiche entre le Mouloudia local et le Paradou AC. Le rendez-vous d'El-Hamri promet un beau spectacle sur le rectangle vert. Le club

phare de l'Oranie, vainqueur à Blida face à l'USM Blida (0-1), doit rester vigilant devant le Paradou qui joue ses matchs à l'extérieur sans aucun complexe. Le MC Oran, dont les matchs at-home ont souvent été couronnés de bons résultats, ne veut pas rater cette belle opportunité pour rejoindre le haut du tableau. Avec 25 points dans son encercle, il pourra se hisser sur le podium en cas de victoire. Une chose est sûre, tout reste possible devant un adversaire algérois qui maîtrise un beau football et qui pourra surprendre n'importe quel club. La même mission attend l'Olympique Médéa qui reçoit sur ses bases d'Imam-Lyès l'USM Bel Abbés, en pleine confiance. Les locaux, dirigés par l'entraîneur Sid Ahmed Slimani, n'auront désormais plus droit à l'erreur pour éviter de flirter avec la zone des relégables. Les hommes de Cherif El-Ouazani, qui ne cessent d'impressionner tout le monde par leur beau jeu, se présenteront à Médéa avec la ferme intention de réaliser un bon exploit.

M. S.

Programme d'aujourd'hui

Médéa (stade Imam-Lyès) : O Médéa-USM Bel-Abbés
Oran (stade Ahmed-Zabana) : MC Oran-Paradou AC
Alger (stade 5-Juillet 62) : USM Alger-A Hussein Dey
Constantine (stade Chahid Hamlaoui) : CS Constantine-DRB Tadjenanet
Sétif (stade 8-Mai 45) : ES Sétif-MC Alger

TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS MAGIC TROPHY-HAMMAMET

Trois Algériens engagés

Trois joueurs algériens dont une fille prendront part au tournoi international 5th ITF Juniors Magic Trophy, prévu du 23 au 28 janvier, au tennis club de Hammamet (Tunisie), selon la liste des participants, dévoilée jeudi, par les organisateurs. Il s'agit de Youcef Rihane, Mohamed Ali Abibsi et Lynda Benkaddour. Rihane (255^e mondial) entamera la compétition directement dans le tableau final tandis que son compatriote Abibsi (2.097^e mondial) a été retenu pour disputer les qualifications. Benkaddour (374^e mondiale), l'unique Algérienne engagée dans cette compétition a été versée dans le tableau final. Plusieurs joueurs et joueuses bien classés dans le "ranking mondial" seront présents à Hammamet, notamment les Espagnols Carlos Lopez Montagud (56^e mondial), Alejandrov Vedri Asensi (98^e mondial), la Roumaine Selma Stefanica Cadar (128^e mondiale) et la Russe Maria Krupenina (143^e mondiale). Ce tournoi classé grade 2, se déroulera sur les courts en terre battue du tennis club de Hammamet (Tunisie).

JAJ-2018 D'ALGER

"Toutes les fédérations seront impliquées dans l'organisation de l'évènement"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, a annoncé jeudi à Alger que "toutes les Fédérations sportives nationales seront impliquées dans l'organisation des Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger, a indiqué, jeudi, un communiqué du MJS. Lors d'une réunion avec les représentants de 37 fédérations sportives nationales, Ould Ali réaffirmé l'engagement de son département à faire de ces "jeux une réussite pour le sport national et africain ainsi que pour le rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale". De leur côté, les présidents et représentants des Fédérations sportives ont souligné leur engagement et leur disponibilité à prendre part activement à l'organisation des JAJ-2018, souligne la même source. Au cours de cette réunion, le ministre a instruit ses services pour le règlement de la question des subventions nationales et du financement au profit des fédérations sportives.

FOOT/CLASSEMENT FIFA

L'Algérie débute l'année 2018 à la 57^e position

L'Algérie a gagné une place et occupe la 57^e position au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) du mois de janvier 2018 publié jeudi par l'instance internationale, toujours dominé par l'Allemagne devant le Brésil et le Portugal. Les Verts, qui n'ont disputé aucun match en janvier faute de date FIFA, totalisent 585 points.

Au niveau africain, l'Algérie est à la 10^e place devancée, notamment, par un trio de tête composé de la Tunisie (23^e), Sénégal (24^e) et l'Egypte (30^e), les trois nations sont qualifiées pour la phase finale du Mondial 2018 en



Russie. Les deux autres représentants africains, le Maroc et le Nigeria, occupent respectivement les 39^e et 51^e places mondiales.

En revanche, c'est le statu quo dans le Top 10. Avec seulement vingt-deux matches amicaux disputés depuis l'édition de décembre, il n'est pas surprenant de voir que le premier Classement mondial FIFA de l'année 2018 comporte bien peu de change-

ments. L'Allemagne reste au sommet d'un Top 10 inchangé tandis que la seule équipe à entrer dans le Top 20, au détriment des Pays-Bas (21^e, moins 1). Si la Croatie (15^e, plus 2) gagne également du terrain dans cette partie du tableau, les mouvements plus notables se trouvent un peu plus loin dans la hiérarchie. La Tunisie (23^e, plus 4) récolte

ainsi les fruits de sa qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA 2018 tandis que le Koweït (174^e, plus 15), le Soudan (124^e, plus 12) et le Salvador (90^e, plus 10) progressent tous de plus de dix places. Enfin, le Liban (84^e, plus 1) et surtout la Palestine (75^e, plus 5) atteignent tous les deux le meilleur classement de leur histoire. Le prochain Classement mondial FIFA sera publié le 15 février 2018.

TRANSFERTS

Boulaya prêté à Metz

A l'essai au FC Metz depuis le début du mois, le milieu offensif Farid Boulaya va terminer la saison en Lorraine. Agé de 23 ans, le milieu offensif a été prêté par son club de Gerone (Liga) avec une option d'achat. En Espagne, le milieu n'avait disputé aucun match en championnat n'ayant jamais eu la confiance du staff technique. A Metz, il devrait avoir plus de temps de jeu, avec un objectif très compliqué mais stimulant, essayer de sauver la place du club dans l'élite. Le FC Metz est lanterne rouge à 6 points du barragiste, le club est dans une bonne dynamique puisqu'il reste sur 5 matchs sans défaites, dont quatre victoires, et la dernière plus que probante avnt-hier soir 3 à 0 face à Saint-Etienne.

CAN-2018 DE HANDBALL

Daoud finalement forfait pour tout le tournoi

L'ailier gauche algérien Hichem Daoud, blessé aux adducteurs, a déclaré forfait pour le reste de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) de handball au Gabon, a appris l'APS jeudi du staff technique. "Malheureusement, Daoud est out pour toute la CAN en raison d'une blessure. Il a été remplacé par Hamoud. C'est un coup dur pour toute l'équipe", a regretté l'entraîneur national, Sofiane Haïouani. Le handballeur d'Istres (France) s'est blessé mercredi face au Cameroun (31-23) mais Haïouani n'avait parlé que d'un "pincement" aux adducteurs, sans se prononcer sur la disponibilité de Daoud pour le reste du tournoi. "Avec un bon traitement", les Verts espè-

rent récupérer Daoud pour les quarts de finale, avait avancé plus tôt le chef de la délégation algérienne et vice-président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Driss Hassaoui. Avec Messaoud Berkous et Abderrahim Berriah, l'ancien joueur du HBC El-Biar (26 ans) a été parmi les meilleurs éléments sur le terrain face au Cameroun avant que des douleurs aux adducteurs ne le poussent à quitter ses coéquipiers, la main sur la cuisse.

Réuni en urgence dans la nuit de mercredi à jeudi, le staff technique composé de Haïouani et Zinedine Mohamed-Seghir a décidé d'appeler à la rescousse Ayat Ellah Khomeïni Hamoud dont le nom se trouvait dans la

liste des réservistes avec Réda Arib.

Titulaire indiscutable des Verts par le passé mais loin de sa meilleure forme actuellement, le joueur de l'ES Aïn Touta bénéficie encore d'un concours de circonstances pour se frayer un chemin jusqu'à la liste des 16, lui qui a fait le voyage au Gabon seulement en raison du départ d'Abdelkader Rahim de l'équipe pour un différend avec Haïouani. La blessure de Daoud s'ajoute à celles d'Ayoub Abdi (épaule) et Hichem Kaâbache (doigt), soit trois pièces maîtresses dans l'échiquier du Sept national qui va affronter le Gabon, pays organisateur, jeudi à Libreville à partir de 19h00 pour le compte de la deuxième journée du groupe A.

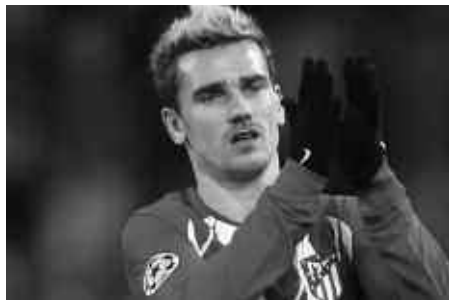
TRANSFERTS

M'Bolhi vers Al Ittifaq

Raïs M'Bolhi devrait s'engager dans les prochaines heures avec le club saoudien d'Al Ittifaq. Le portier international algérien est libre depuis la résiliation de son contrat avec Rennes.

M'Bolhi, 31 ans, est arrivé à Damman où il doit boucler les négociations avec le club local d'Al Ittifaq. Une visite médicale est attendue dès l'aboutissement des discussions, pour officialiser l'arrivée du gardien algérien. Le club saoudien a pris les devants en résiliant le contrat de son gardien étranger, le Jordanien Ahmed Abdel Sattar, comme prélude à l'arrivée de M'Bolhi. Les clubs saoudiens sont autorisés depuis le début de saison à recruter un gardien étranger, chose interdite auparavant. Al Ittifaq occupe actuellement la 13^e et avant-dernière place de la Saudi Pro League.

BARÇA Griezmann, c'est réglé



Depuis plusieurs mois, l'attaquant de l'Atletico Madrid Antoine Griezmann (26 ans, 16 matchs et 5 buts en Liga cette saison) est annoncé dans le viseur du FC Barcelone. Pour dénoncer les contacts entre les deux parties, les Colchoneros ont même déposé une plainte auprès de la FIFA. Mais sur ce dossier, le club dirigé par Diego Simeone n'aura pas son mot à dire... D'après les informations du journaliste de *Sky Sports Italia* Gianluca Di Marzio, le président des Blaugrana Josep Maria Bartomeu a pris la décision de lever l'été prochain la clause libératoire de l'international français, fixée à 100 millions d'euros. Pour rappel, le contrat de Griezmann avec le Barça serait également d'ores et déjà prêt.

PSG Lucas, un démenti de Tottenham

Ce jeudi, le quotidien *L'Equipe* a indiqué que l'ailier du Paris Saint-Germain Lucas (25 ans, 5 apparitions et 1 but en L1 cette saison), poussé vers la sortie par le club de la capitale, se trouvait dans le viseur de Tottenham lors de ce mercato d'hiver. Une information démentie en Angleterre ! En effet, contactés par le média britannique *The Guardian*, les Spurs ont nié un intérêt pour l'international brésilien. Malgré tout, Lucas dispose encore de plusieurs portes de sortie pour quitter le PSG avec les pistes menant à Manchester United, Liverpool ou encore Naples.

Neymar sifflé, la réaction de Meunier



Si le Paris Saint-Germain a cartonné Dijon (8-0) mercredi lors de la 21e journée de Ligue 1, la soirée a été entachée par les sifflets d'une partie du

Parc des Princes à l'encontre de Neymar (25 ans, 15 matchs et 15 buts en L1 cette saison). En effet, l'attaquant brésilien s'est à leurs yeux montré égoïste en ne laissant pas Edinson Cavani tirer le penalty en fin de rencontre qui aurait pu en faire le meilleur buteur de l'histoire du club en cas de transformation. Une attitude déplacée des fans parisiens selon le latéral droit Thomas Meunier (26 ans, 11 matchs et 3 buts en L1 cette saison). "C'était un peu ingrat de la part des supporters. On les sent assez enthousiastes dès que Neymar touche le ballon et je sais qu'ils apprécient aussi bien Edi. Il faut peser le pour et le contre, mettre un peu d'eau dans son vin. Quand un joueur marque quatre buts et fait deux assists dans une rencontre, on encourage une équipe pas qu'un joueur", a analysé le Belge en zone mixte.

INTER Joao Mario refuse un club anglais

Peu utilisé par son entraîneur Luciano



Spalletti, Joao Mario (24 ans, 14 apparitions en Serie A cette saison) pourrait quitter l'Inter Milan cet hiver. En tout cas, le milieu de terrain portugais ne souhaite pas se précipiter pour choisir son éventuel futur club. Selon les informations de *Sky Sport Italia*, l'ancien joueur du Sporting Portugal a effectivement refusé de rejoindre West Ham, intéressé par ses services. A cinq mois de la Coupe du monde, le champion d'Europe 2016 va toutefois devoir se décider s'il espère figurer dans le groupe de Fernando Santos.

NICE Seri plaît aussi à Man Utd !

Après son transfert avorté l'été dernier au FC Barcelone, le milieu de terrain de l'OGC Nice Jean Michaël Seri (26 ans, 15 matchs et 1 but en L1 cette saison) continue de susciter l'intérêt des plus grands clubs européens. Récemment annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain ou encore de Manchester City, l'Ivoirien plaît aussi à Manchester United d'après le média britannique *The Guardian*. Cependant, sur ce dossier, les Citizens disposeraient d'une longueur d'avance. En effet, un accord aurait été d'ores et déjà trouvé entre les Skyblues et les agents du Niçois dans l'optique d'un transfert l'été prochain. Avec une telle concurrence, le Gym devrait bien réussir à obtenir les 40

millions d'euros demandés pour Seri.

ARSENAL Wenger évoque le cas Aubameyang

Arsène Wenger s'est montré bavard ce jeudi devant la presse. Après un point



concernant les dossiers Alexis Sanchez et Malcom, l'entraîneur d'Arsenal a également accepté de commenter le cas de l'attaquant du Borussia Dortmund Pierre-Emerick Aubameyang (28 ans, 15 matchs et 13 buts en Bundesliga cette saison), annoncé proche des Gunners. "Je n'ai rien à ajouter concernant Aubameyang. Ce genre de choses, c'est mieux quand c'est secret. On fera une annonce quand ça sera fait. A l'exception de Sanchez, aucun mouvement n'est imminent. Mais, il pourrait être une recrue positive pour nous", a tout de même reconnu l'Alsacien. Un dossier à surveiller jusqu'au terme de ce mercato d'hiver.

MONTPELLIER Saivet en approche

Peu utilisé à Newcastle cette saison, Henri Saivet (27 ans, 1 match et 1 but en Premier League cette saison) devrait effectuer son retour en France



cet hiver. Selon les informations de *L'Equipe*, le milieu de terrain sénégalais est effectivement d'accord pour rejoindre Montpellier sous la forme d'un prêt jusqu'à la fin de la saison avec une option d'achat comprise en 3 et 5 millions d'euros. Une arrivée qui devrait compenser le départ imminent de Stéphane Sessègnon pour la Turquie.

MAN UTD Sanchez, ça va

coûter cher !

C'est une quasi-certitude, Alexis Sanchez (29 ans, 19 matchs et 7 buts en Premier League cette saison)



devrait bien porter le maillot de Manchester United dans les prochains jours. Pour attirer le joueur d'Arsenal, les dirigeants des Red Devils ont décidé de mettre le paquet. En plus des 34 millions d'euros d'indemnité de transfert, le *Daily Telegraph* nous informe que le club mancunien va offrir à l'attaquant chilien un salaire annuel de 15,9 millions d'euros sur quatre saisons et demi. Il faudra également rajouter les 22,7 millions d'euros de prime à la signature ainsi que 11,3 millions d'euros pour la commission d'agent. Soit en tout et pour tout près de 150 millions d'euros. Une sacrée somme, certes, mais la qualité à un prix !

MERCATO La Juventus tente de recruter le latéral droit d'Arsenal !

Second du classement du championnat italien, la Juventus de Turin n'est plus aussi conquérante que l'an der-



nier. En atteste la perte de Bonucci et Daniel Alves qui ont été préjudiciable pour l'effectif du coach italien Allegri. Parti pour le PSG, Daniel Alves a laissé un vide au poste de latéral droit puisque Stephan Lichtsteiner a 34 ans et ne peut plus assurer le poste à 100%. C'est Barzagli qui a occupé le poste lors du match face à Cagliari le 6 Janvier dernier. Une difficulté à ce poste qui pousse la Juventus à s'intéresser à Hector Bellerin, latéral droit d'Arsenal. En effet, selon TuttoSport, des scouts auraient été envoyés pour observer les performances de l'Espagnol de 22 ans afin de le recruter cet été. Cependant il sera très compliqué d'arracher Bellerin à Arsène Wenger puisqu'il compte énormément sur lui.

CENTRE ARABE D'ARCHÉOLOGIE

2018, année décisive pour la relance du projet

Le CAA a été conçu sous forme d'unités interconnectées ayant pour objectifs de rendre accessible à tous le patrimoine commun de la Nation arabe, de renforcer l'identité arabe et valoriser sa culture, selon un responsable à l'agence nationale de gestion des grands projets culturels.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé, mercredi, que 2018 sera une année décisive pour l'avenir du Centre arabe d'archéologie (CAA), dont la création a été décidée lors de la 17e conférence arabe sur le patrimoine archéologique civilisationnel, qui a eu lieu à Nouakchott (Mauritanie) en 2003, sur proposition de l'Algérie. Lors d'une visite au CAA en compagnie du directeur général de l'Organisation arabe de l'éducation, de la culture et des sciences (Alecso), Saoud Hilal Al-Harbi, qui effectue une visite de travail en Algérie, M. Mihoubi a indiqué que l'année en cours "sera décisive pour cet édifice", relevant que "le dossier de réalisation du projet sera prochainement examiné et des solutions définitives seront dégagées rapidement".

Le taux d'avancement du projet a atteint 100% tandis que le volet relatif à l'équipement est en attente de concrétisation. Dans le même contexte, le ministre a souligné que l'Organisation arabe était soucieuse d'accélérer la réalisation de ce centre, véritable chef d'œuvre architectural, et



le mettre à la disposition des spécialistes arabes. Le ministre a indiqué que le CAA est un espace ouvert sur toutes les civilisations et époques historiques par lesquelles sont passés l'Algérie et les pays arabes.

Pour sa part, le DG de l'Alecso, Saoud Hilal Al-Harbi, a affirmé que les Arabes n'avaient pas renoncé à leurs engagements vis-à-vis du projet, faisant état de démarches à venir, sans en préciser la nature, pour relancer ce dossier. Soulignant que l'Algérie qui n'a jamais évoqué les questions d'ordre matériel, il a estimé que ceci dénote de son attachement à la promotion de l'Histoire et la civilisation de la nation arabe, avant de qualifier le projet de "fierté pour les Arabes" et de "chef-d'œuvre architectural".

Le CAA a été conçu sous forme d'unités interconnectées ayant pour objectifs de rendre accessible à tous le patrimoine commun de la Nation arabe, de renforcer l'identité arabe et

valoriser sa culture, selon un responsable à l'Agence nationale de gestion des grands projets culturels.

Le Centre compte plusieurs structures dont une bibliothèque spécialisée, un musée d'archéologie et d'arts rupestres, un institut d'archéologie et d'études sahariennes et un laboratoire de préservation et de restauration des biens archéologiques.

Le Musée arabe d'archéologie, qui s'étend sur une superficie de 4.845 m2, compte, quant à lui, des espaces de collection d'œuvres les plus représentatives de la société arabe.

D'une capacité de 1.000 places, la bibliothèque a pour fonction l'acquisition et la conservation des fonds documentaires et bibliographiques, ainsi que la publication et la restauration.

Lancé en 2012, le projet confié, suite à un concours international, à une entreprise algérienne, devait être livré en mai 2015.

OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH

Récital de la cantatrice algérienne Faïrouz Oudjida

Un récital de chants lyriques, rassemblant des classiques de la musique universelle et des pièces du patrimoine algérien, a été animé mardi soir à Alger par la cantatrice algérienne Faïrouz Oudjida, accompagnée par le pianiste canadien Dominique Boulianne.

Ce récital a été organisé à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger dans le cadre de la coopération et des échanges entre la capitale et la ville canadienne de Montréal.

La chanteuse lyrique a choisi pour son public des extraits adaptés au chant et piano de classiques italiens, russes et français montrant ainsi la puissance de sa voix et sa maîtrise du chant sur certaines pièces célèbres de l'opéra universel.

Avec une voix de soprano, Faïrouz

Oudjida a commencé son spectacle avec des classiques comme "O sole mio", "Non ti scordar di me" ou encore "Funiculi Funicula" avant de passer à des compositions françaises dont "Habanera" tiré du célèbre opéra "Carmen". Cependant, certaines de ces pièces, habituellement interprétées avec des orchestres philharmoniques et des chœurs, ont perdu de leur puissance musicale avec une orchestration limitée au piano.

"Le rossignol et la rose" et "Mon sang brûle d'amour" sont également des romances, écrites par des compositeurs russes avec des influences orientales qui figuraient au programme de cette chanteuse qui a représenté l'Algérie dans plusieurs manifestations internationales.

En seconde partie du récital, le duo a présenté au public relativement nom-

breux un programme tiré du patrimoine musical algérien et transcrit pour un concert chant et piano, à l'image des succès du chanteur Idir "Sendou" et "Vava Inouva" qui ont été revisités pour en adapter la mélodie.

Faïrouz Oudjida a également interprété "Billah Ya Hamami", un classique du malouf, en version valse ainsi que le succès "Habaytek" de la grande voix libanaise Faïrouz.

Ce spectacle s'est déroulé en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, ainsi que du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Plusieurs représentants du corps diplomatique agréés à Alger ont également assisté à ce récital.

DOCUMENTAIRES SUR LES GENRES MUSICAUX

Un outil pour conserver la richesse du patrimoine algérien

La réalisation de documentaires sur les divers genres musicaux algériens a pour objectif premier de "conserver" par le son et l'image la diversité et la richesse du patrimoine algérien, a soutenu, à Constantine, le réalisateur Ali Aïssaoui. Pareilles œuvres contribuent également à mettre en exergue l'importance du patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie aussi varié que le sont son climat, ses reliefs et ses cultures "au point de ressembler à un continent réuni en un seul pays", a assuré ce réalisateur qui a été mardi le hôte du premier café culturel constantinois, "M'jaz" organisé au palais de la culture Mohamed-Laïd-Al Khalifa en présence de nombreux artistes et hommes de lettres.

Elles constitueront aussi une "référence" à la portée des universitaires, chercheurs et musicologues, a souligné Aïssaoui qui a indiqué vouloir réaliser des documentaires sur certains genres musicaux, à l'instar du chaâbi et allaoui. L'assistance a suivi à l'occasion le documentaire *Alouane biladi* (Couleurs de mon pays), signé par Aïssaoui et consacré à la chanson chaouie et ses grands représentants dans le cadre de la célébration du Nouvel an amazigh.

Le film propose un survol de la région des Aurès de Batna à Khenchela en passant par Oum El-Bouaghi à travers des avis d'artistes et de chercheurs.

De son côté, l'artiste et chercheur Salim Souhali a relevé que la chanson populaire chaouie se distingue des musiques orientale et occidentale et repose sur trois notes essentielles seulement du genre Izoulène qui repose sur des paroles courtes et des danses avec les pieds.

Le chercheur Sami El Abed a proposé de faire la distinction entre chanson chaouie et chanson aurésienne puisque la première interprète des paroles exclusivement chaouies tandis que la seconde recourt à des poèmes dans les deux langues chaouie et arabe sur des mélodies spécifiquement chaouies.

Il a cité à ce propos les chansons du ténor Aïssa El Djermouni qui fut le porte-étendard de la chanson aurésienne. Il a relevé l'impact du relief et de la géographie aurésienne sur les timbres des voix des chanteurs aurésiens en relevant que les timbres sont "élevés et chauds" à l'est des Aurès du côté de Batna, Merouana et N'gaous et "graves et rudes" à l'ouest de la région. Des chanteurs aurésiens, dont Massinissa, Bouzaher, Kalthoum et la troupe Rehaba, ont participé à la rencontre aux côtés de plusieurs autres présents par leurs anciens clips des archives de la Télévision nationale, dont Djamel Sabir, Farid Houamed, Hassan Dadi et Katchou.

L'initiative de ce café culturel bimensuel se veut un enrichissement à la scène culturelle dans la cité du Vieux rocher et un espace de rencontre pour les artistes et intellectuels, a souligné le directeur de wilaya de la culture Zitouni Aribi dans son allocution d'ouverture.

Des récitals poétiques ont été donnés à l'occasion par les membres de la cellule littéraire de ce café, en l'occurrence Takieddine Mosaâb Benamar, Amina Hazmoun, Rokia Laouir, Riadh Bouhdjila et Chaouli Righi.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITA-
LIERE ETABLISSEMENT PUBLICS HOSPITALIER D'AIN TEDELES
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 098627079000130

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2018

L'Etablissement public hospitalier d'Ain Tédèles, lance un avis d'appel d'offres ouvert n°01/2018 ayant pour objet un marché à commande sur la fourniture des denrées alimentaires pour l'année 2018

Réparties en cinq (05) lots séparés :

- LOT N°01 : Alimentation générale
- LOT N°02 : Fruits et légumes
- LOT N°03 : Viandes rouges et viandes blanches
- LOT N°04 : Poisson frais
- LOT N°05 : Pain amélioré et gâteaux

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, l'appel d'offre s'adresse aux soumissionnaires nationaux exerçant l'activité :

- Producteurs ou mandataires
- Grossistes
- Détaillants

-Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, et ils peuvent être leurs attribués un ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés contre une somme de 2000.00 DA (deux mille dinars algériens) auprès du régisseur principal de l'établissement public hospitalier d'Ain Tédèles.

Les offres doivent être adressées sous trois plis fermés et cachetés à :

L'établissement public hospitalier d'Ain Tédèles
Direction des finances et des moyens - bureau des marchés
HOPITAL BELATRECHE Ladjel - Ain Tédèles wilaya de Mostaganem

Le pli extérieur doit être fermé sans signature ni cachet portant la mention :

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Avis d'appel d'offres ouvert n°01/2018

Relatif à la fourniture des denrées alimentaires au profit de l'établissement public hospitalier d'Ain Tédèles

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature" "offre technique", et "offre financière", ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

"à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Appel d'offre n°.....L'objet de l'appel d'offres

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; les offres doivent être établies sans rature ni surcharge.

Les offres doivent comporter :

- 1-Un dossier de candidature
- 2-Une offre technique
- 3-Une offre financière

Le 1er pli comprend le dossier de candidature qui contient :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Délégation de pouvoir remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Les statuts pour les sociétés

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants :

a Capacités professionnelles :

- Registre de commerce en relation avec l'objet du cahier des charges
- Certificat de qualification et de classification
- Agrément et certificat de qualité le cas échéant

b Capacités financières :

- Les bilans financiers des 03 dernières années
- Références bancaires

c-Capacités techniques :

-)Moyens matériels justifiés par un acte notarié de location pour les locataires et/ou les copies des cartes grises pour les propriétaires
- Moyens humains justifiés par la liste nominative du personnel déclaré en cours de validité dûment visé par les organismes de sécurité sociale
- Références professionnelles

2-Le 2ème pli comprend l'offre technique qui contient

- Une déclaration à souscrire

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :

- Certificat de qualité
- Délai d'exécution ou de livraison
- Les copies des attestations de mises à jour en cours de validité envers les organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS)
- Attestation détaillée du chiffre d'affaires réalisé durant les (03) dernières années pour chaque lot faisant l'objet du cahier des charges

-Moyens humains :

- La liste nominative du personnel déclaré en cours de validité dûment signé par les organismes de sécurité sociale (CNAS)

-Moyens matériels

La liste des moyens matériels proposées pour la livraison des produits, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges accompagnée des documents et pièces justificatives, liées à chaque lot à savoir :

-Moyens de transport :

propriétaire :

Justifiés par les copies des cartes grises ou récépissés d'acquisition des véhicules établis au nom du soumissionnaire délivrés par un concessionnaire agréé

L'agrément sanitaire pour les véhicules frigorifiques délivré par les services compétent

Locataire

Copies des actes notariés de location au nom du soumissionnaire

NB : Le service contractant se réserve le droit de vérifier à tout moment l'authenticité des copies de documents demandés ci-dessus en exigeant au besoin la présentation par les soumissionnaires des originaux y afférents

Le cahier des charges revêtu en sa dernière page à l'endroit indiqué à cet effet du cachet et de la date de signature précédés de la mention manuscrite **"lu et accepté"**

3Le 3ème pli comprend l'offre financière qui contient :

- La lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, daté et revêtu du cachet et la signature du soumissionnaire selon le modèle joint EN annexe du présent cahier des charges
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, datée et revêtue du cachet et la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à (15) quinze jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12 h00 précises du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (le vendredi ou samedi) la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure et date d'ouverture des plis est fixée à 14 h 00 précises elle sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant en séance publique en présence des soumissionnaires intéressés ou leurs représentants dûment mandatés par leurs soins dans les conditions prévues par le décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public notamment ses articles 70 et 71.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours à partir du jour qui suit l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 3293 - Samedi 20 janvier 2018 - Anep - 310 004 43

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE
MILA

Numéro d'identification fiscale : 099043019059513

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES 03/2018**

Un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la réalisation des travaux relatifs au projet intitulé :

PROTECTION DE L'AGGLOMERATION SECONDAIRE DE FERDOUA (SIDI MEROUANE) CONTRE LES EAUX DE CRUE

Les entreprises intéressées par le présent avis ayant un certificat de qualification et classification professionnelles dans le domaine de l'hydraulique comme activité principale - **catégorie quatre IV et plus et qu'ils ont réalisés des projets similaires justifiés par des attestations de bonne exécution visées et signées par les maîtres d'ouvrage** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des ressources en eau, Rue de l'ALN- Mila .

Tel n° 031 47 79 53/ 031 47 78 82 - Fax n°031 47 79 54. Dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes dans les cahiers des charges conformément au décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

-DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1-Déclaration de candidature visée et signée
- 2-Déclaration de probité visée et signée
- 3-Les statuts de pour les sociétés
- 4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5-Les attestations fournies par les maîtres d'ouvrages antérieurs pour des travaux similaires réalisés comprenant le montant, délai et la nature et les quantités des travaux réalisés tel que les linéaires et les différents diamètres réalisés.

Offre technique :

- 1-La déclaration à souscrire
- 2-Le planning prévisionnel des travaux et le phasage des travaux conformes au délai d'exécution proposé
- 3-Le dossier d'appel d'offres paraphé et signé (instruction aux soumissionnaires, CPS) portant à la dernière page la mention manuscrite **"lu et accepté"**
- 4-Le mémoire technique et justificatif

Offre financière :

- 1-La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires signé (BPU)
- 3-Le détail quantitatif et estimatif signé (DQE)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention **"dossier de candidature"**, **"offre technique"** ou **"offre financière"**, selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture de plis et jugement des offres"**

PROTECTION E L'AGGLOMERATION SECONDAIRE DE FERDOUA (SIDI MEROUANE) CONTRE LES EAUX DE CRUE

-La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres à **12H.**

-Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à quatorze (14:00) heures au siège de la Direction des ressources en eau de la wilaya de MILA sis à l'adresse ci-dessus.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée équivalente à la durée de préparation des offres + trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3293 - Samedi 20 janvier 2018 - Anep - 251 070 22

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OPGI DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS

NIF : 099141010228831000

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°01/2018**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Souk Ahras dont le siège social est au lotissement Béhidji Mansour à Souk Ahras lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

LE SUIVI ET CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE REGLEMENT DES PROJETS :

- 1-RESTE A REALISER DES 50/1500 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS TYPE F3 Y COMPRIS VRD A OULED DRISS - PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014
- 2-RESTE A REALISER DES 50/2000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS TYPE F3 Y COMPRIS VRD A MECHROHA - PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 TRANCHE COMPLEMENTAIRE ANNEE 2013 REALISATION EN TCE DES 50/4000 LOGEMENTS PUBLICS locatifs TYPE F3 A HEDDADA PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014

Les architectes (forme libérale) à titre individuel inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, ou la forme de société civile professionnelle d'architecture (en qualité d'associé) et tous les BET spécialisés et agréés dans le domaine d'architecture, urbanisme, aménagement urbain, engineering en BTPH ou VRD et ayant des moyens humains :

- Chef de projet architecte ou ingénieur en génie civil ou en VRD : expérience minimale (03) trois années et plus
- Technicien supérieur dans le domaine de bâtiment : expérience minimale (02) deux années et plus

Peuvent soumissionner pour une ou plusieurs localités et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de promotion et de la Gestion Immobilière de Souk-Ahras adresse : Lotissement Béhidji Mansour à Souk-Ahras contre paiement des frais de reproduction fixés à 2.000,00 DA HT non remboursables et présenter leurs offres.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité tels qu'exigé à l'article 12 du cahier des charges. Ces offres devront être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant "le dossier de candidature" avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges
- Une enveloppe contenant "l'offre technique" avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges
- Une enveloppe contenant "l'offre financière" comprenant les pièces requises par le cahier des charges

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.G.I DE SOUK AHRAS

"à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°01/2018 POUR LE SUIVI.....

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour au plus tard (13h30 précises) à compter de la première publication de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14h00 au siège de l'OPGI, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt ET d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à partir de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3293 - Samedi 20 janvier 2018 - Anep - 230 002 23

La goutte : mieux la reconnaître pour mieux y faire face

La goutte est une forme particulière d'arthrite qui provoque des crises récurrentes de vives douleurs à une ou quelques articulations. Habituellement, les crises de goutte durent quelques jours, puis les symptômes disparaissent pour plusieurs semaines.

Toutes les articulations sont susceptibles d'être touchées, mais le plus souvent, la maladie se déclare d'abord dans celle située à la base du gros orteil. L'articulation devient alors rouge violacé et enflée. Un taux anormalement élevé d'acide urique dans le sang, un état appelé hyperuricémie, est à l'origine de la goutte. L'acide urique est l'un des déchets que le métabolisme du corps produit normalement. Lorsqu'il y a un excédent, l'acide urique se dépose graduellement dans l'organisme sous forme de cristaux, entre autres dans les articulations. Ces dépôts déclenchent des réactions inflammatoires.

Les symptômes de la goutte

- Une douleur soudaine, intense et pulsatile dans une articulation. Les crises surviennent surtout la nuit. Les articulations situées aux extrémités des membres sont plus sensibles que les autres, notamment parce qu'elles sont plus froides. Le froid peut causer la transformation de l'acide urique liquide en cristaux d'acide urique.
- Une enflure et une rougeur de la région atteinte.
- Une grande sensation de froid à l'articulation atteinte.
- Rarement, des douleurs articulaires généralisées, accompagnées d'un malaise général, de fièvre (jusqu'à 39 °C) et de frissons. Dans ce cas, se présenter d'urgence à l'hôpital.

Causes

Le mot « goutte » a été choisi pour l'image de l'écoulement « goutte-à-goutte » d'un liquide nocif dans les articulations et les organes. On a aussi appelé cette maladie « podagre », du grec podos (pied) et agra (prise), pour signifier que la douleur « prenait par le pied ». Le terme podagre est encore utilisé en médecine, lorsque la crise touche le gros orteil.

Les excès de table, s'ils sont fréquents, et l'abus d'alcool (surtout de bière, de whisky, de gin, de vodka ou de rhum), en sont les principaux facteurs de risque.

Hippocrate, le « père » de la médecine, qui a vécu en Grèce au Ve siècle avant J.-C., avait déjà remarqué que la goutte touchait surtout les bons vivants. Elle était autrefois appelée la maladie des rois ou la maladie des riches, en raison des repas pantagruéliques et bien arrosés qu'eux seuls



avaient les moyens de se permettre. De ce fait, on sait depuis longtemps que les plaisirs de la table sont reliés à cette maladie.

Plus rarement, la maladie peut être d'origine héréditaire ou être causée par un médicament ou par une autre maladie.

Les facteurs de risque

Voici quelques facteurs qui contribuent à l'augmentation de la production d'acide urique ou à la diminution de son excrétion.

- Les excès alimentaires, surtout de protéines issues d'abats, de viandes blanches et rouges, de poisson et de fruits de mer. De même, un apport calorique qui excède constamment les besoins de l'organisme augmente le taux sanguin d'acide urique.
- L'abus d'alcool : la moitié des personnes qui souffrent de la goutte auraient de mauvaises habitudes de consommation d'alcool. L'éthanol augmente la production d'acide urique (sans avoir d'effet sur son excrétion). La bière est la boisson alcoolique qui élève le plus le taux d'acide urique.
- Le stress : il épuise les substances antioxydantes de l'organisme. Les radicaux libres attaquent alors davantage les cellules et précipitent la mort cellulaire (entraînant la formation d'acide urique).

Les personnes à risque

- Les hommes, probablement parce que dès la puberté, leur taux d'acide urique sanguin est naturellement plus élevé que celui des femmes. Par contre, à la ménopause, les femmes ont un taux d'acide urique semblable à celui des hommes, et l'écart entre les sexes s'amointrit. Avant la ménopause, les hormones oestrogènes activent l'élimination de l'acide urique par les reins.
- Les individus atteints de l'un ou l'autre des problèmes de santé suivants : une maladie des reins (calculs rénaux, insuffisance rénale), de l'hypertension, le syndrome métabolique, le diabète, l'obésité, l'hypercholestérolémie, un rétrécissement de l'ouverture des artères (athérosclérose).
- Les personnes qui prennent certains médicaments, comme les diurétiques et l'aspirine prise régulièrement à faible dose.
- Les personnes qui ont des antécédents familiaux de goutte. Un problème métabolique héréditaire pour-

rait engendrer une production excessive d'acide urique dans le corps.

De la trop bonne chair à la goutte...

Voici ce qui se produit dans le corps d'une personne atteinte. L'acide urique est, en quelque sorte, un déchet que le corps doit éliminer. Il est le produit final de la dégradation des purines. Environ les deux tiers des purines à éliminer chaque jour proviennent des cellules mortes du corps, et le tiers des aliments ingérés. La viande rouge, le gibier et les fruits de mer, par exemple, sont très riches en purines.

Il est normal qu'une certaine quantité d'acide urique soit en circulation dans le sang. Cependant, si l'acide urique est présent en trop grande quantité et que les reins ne réussissent pas à éliminer cet excédent, sa concentration sanguine augmente. Le corps est alors en hyperuricémie.

Avec les années, l'excédent d'acide urique se dépose dans les tissus sous forme de cristaux d'urate de sodium. Les dépôts se forment dans les articulations ou ailleurs dans le corps (sous la peau, dans les cartilages, dans les reins, etc.). Les globules blancs tentent ensuite de s'en débarrasser en les « mangeant » par phagocytose. Or, de ce fait, les cristaux endommagent les globules blancs, ce qui déclenche une violente inflammation qui dure jusqu'à 2 semaines, si elle n'est pas traitée.

Pour des raisons qu'on ignore, l'hyperuricémie ne provoque pas toujours des symptômes. En effet, seulement le tiers des gens en état d'hyperuricémie ont la goutte. On estime que de 5 % à 10 % de la population adulte serait hyperuricémique.

Différente de la pseudogoutte

La pseudogoutte est une autre maladie arthritique qui s'apparente beaucoup à la goutte (pseudo signifie similaire). Elle provoque aussi des crises de vives douleurs articulaires et d'enflure dans une articulation. Ces crises sont également causées par la formation et le dépôt de cristaux dans l'articulation touchée. Cependant, les cristaux sont différents : il s'agit de cristaux de pyrophosphate de calcium. La pseudogoutte touche environ 3 % des gens dans la soixantaine. Avec l'âge, le cartilage articulaire peut se calcifier à certains endroits. Il semble que chez certaines personnes, des cristaux de

calcium se détachent du cartilage, causent de l'inflammation et détruisent des structures articulaires. L'analyse d'un échantillon de liquide synovial (dans lequel baigne l'articulation) aide le médecin à distinguer ces 2 types d'arthrite.

Évolution de la goutte

Puisque la goutte est mieux connue aujourd'hui et qu'on dispose de plusieurs moyens de la contrôler, la qualité de vie des personnes qui en souffrent s'est grandement améliorée. Grâce à un diagnostic et à un traitement précoces, il y a moyen de réduire le nombre de crises et de prévenir les dommages permanents aux articulations.

En l'absence de traitement, la première crise disparaît spontanément en 1 à 2 semaines. Durant les premières 24 à 36 heures, les douleurs sont intenses. La moindre pression sur l'articulation est insupportable, et il peut même être impossible d'enfiler un bas. Par contre, si la crise est traitée rapidement, elle dure de 1 à 2 jours. Souvent, une nouvelle crise se déclenche de 6 mois à 2 ans plus tard. Seule une faible proportion des personnes atteintes n'aura qu'une attaque de goutte au cours de sa vie.

Complications possibles

Cela est rare de nos jours, mais si la goutte n'est pas traitée adéquatement, la fréquence des crises et le nombre d'articulations atteintes tendent à augmenter avec le temps. L'arthrite peut alors s'installer de façon chronique dans plusieurs articulations (genoux, chevilles, poignets, coudes, etc.).

Des dépôts de cristaux peuvent se créer sous la peau : on les nomme tophi (ou tophus, au singulier). Ils apparaissent sur le bord extérieur de l'oreille, sur les coudes, sur les doigts, sur les orteils et près du tendon d'Achille. Ils peuvent endommager les tendons.

En cas de négligence vis-à-vis des traitements, l'excès d'acide urique peut aussi se déposer dans les reins, bloquer ses fins canaux et causer des calculs rénaux ou de l'insuffisance rénale.

Diagnostic

Selon le cas, le médecin aura recours à l'un ou l'autre des types de prélèvement suivants.

- Prise de sang : mesure du taux d'acide urique dans le sang (uricémie).

- Échantillon d'urine : évaluation de la quantité d'acide urique excrétée par les reins.

- Ponction du liquide synovial de l'articulation atteinte : recherche de cristaux d'acide urique, pour confirmer le diagnostic. Les cristaux d'acide urique ne sont pas détectables par des examens de radiologie (rayons X ou autres), mais sont visibles au microscope dans un échantillon de liquide



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:

- Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
- Suivre les facturations, le recouvrement,
- Assurer le reporting mensuel/budget,
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Suivi de la gestion des stocks

Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis

- Licence en finances

Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite.
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation,
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidj Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Tajine de lentilles au potiron



Ingrédients :

350 g de lentilles
300 g de potiron
5 tomates
2 oignons
1 c. à café de paprika
Sel et poivre
Huile d'olive

Préparation :

Eplucher les oignons et les émincer. Enlever la peau des tomates en les plongeant dans de l'eau bouillante quelques minutes et les couper en morceaux. Dans une marmite mettre 2 c. à soupe d'huile, ajouter les oignons et les tomates. Ajouter ensuite les épices (sel, poivre et paprika) remuer et laissez mijoter. Couvrir d'eau (environ 1,5 litre) et ajouter les lentilles. Couvrir et compter 30 minutes dès ébullition. Pendant ce temps couper et éplucher les morceaux de potiron. Les ajouter dans la marmite. S'il ne reste pas suffisamment d'eau en rajouter. Laisser cuire 15 minutes. Goûter les lentilles pour déterminer leur cuisson. Servir avec des petits pains à la semoule.



Gâteau fondant au chocolat

Ingrédients :

250 g de chocolat
250 g de farine
250 g de sucre
250 g de beurre
50 g de farine
4 œufs
Eau de fleurs d'oranger

Préparation :

Faire fondre le chocolat avec le beurre, pendant ce temps mélanger les œufs avec le sucre, dès que le chocolat est fondu le verser sur le mélange œuf, sucre, bien mélanger puis verser la farine avant de mélanger le tout. La préparation doit être homogène tout en étant un peu liquide. Pour parfumer, ajouter 1 cuillère à soupe d'eau de fleurs d'oranger. Verser la pâte dans un moule préalablement beurré, mettre au four à 180°C pendant 30 minutes.

SOINS CAPILLAIRES

Brossage quotidien pour une chevelure saine

Une chevelure saine et soyeuse passe par un brossage régulier et surtout bien fait. Le brossage ne sert pas uniquement à mettre vos cheveux en forme, c'est avant tout un geste de beauté au quotidien.

Un rituel beauté

En effet, en brossant vos cheveux, vous leur apportez plus de tonus et de brillance. La raison en est que les mouvements répétés activent et stimulent la microcirculation sanguine des tiges capillaires, leur permettant de rester en bonne santé. Par la même occasion, les huiles naturelles qui protègent les cheveux se répandent sur l'ensemble de la chevelure pour apporter plus de résistance aux agressions externes (vent, soleil, chaleur du séchoir, produits chimiques...). Enfin, en passant un coup de brosse, vous aérez votre chevelure en la débarrassant des cheveux morts et de toute impureté.

Comment se brosser les cheveux ?

On ne se brosse pas les cheveux n'importe comment. Tout d'abord, il faut noter que la fréquence du brossage doit être de 2 fois par jour au minimum, c'est-à-dire, le matin au réveil et avant de se coucher le soir. Il est conseillé de faire le brossage pendant une minute, au minimum. Par ailleurs, sachez que la meilleure technique de brossage est celle qui commence par la nuque, la tête renversée. Ainsi, brossez-vous les cheveux en partant de la nuque jusqu'au niveau du front. Après le shampoing, pensez à attendre que vos cheveux soient bien secs pour les coiffer car les cheveux humides sont plus fragiles et peuvent donc se casser lors du passage de la brosse.

Choisir sa brosse à cheveux...

Le choix de la brosse doit se faire en fonction de la longueur de vos cheveux et du style que vous voulez adopter. Pour les cheveux bouclés, les brosses rondes à dents espacées sont plus appropriées dans la mesure où elles permettent un démêlage en douceur tout en définissant les boucles. Si vous avez les cheveux longs et raides, optez pour les peignes plats et larges, lesquels lissent parfaitement les longueurs. Ces brosses peuvent être utilisées sur des che-



veux courts mais choisissez-en une plus petite. Concernant la matière, choisissez les brosses en céramique, elles conviennent parfaitement aux cheveux fragiles et électriques. En revanche, les brosses métalliques et plastiques sont fortement déconseillées car les premières écaillent les cheveux tandis que les secondes apportent une électricité statique aux cheveux.

CRISE DE COLÈRE DE L'ENFANT

Quelle attitude adopter pour les parents ?

Les enfants peuvent nous en faire voir de toutes les couleurs. Ils ont parfois des difficultés à accepter un refus et à se faire interdire quelque chose, ce qui provoque leur colère et une frustration... Que faut-il faire en tant que parent pour apprendre à votre enfant à gérer ses comportements ?

Mettre de côté l'agressivité

Il peut arriver que votre enfant ne sache pas comment dire ce qui ne va pas et qu'il vous dise des paroles un peu "méchantes". Il ne faut pas répondre de façon agressive, cela pourrait le rendre encore plus anxieux. Il ne faut pas que votre enfant doute de l'amour que vous avez pour lui et il ne faut pas créer de situations de rejet.

Éviter de céder aux caprices :

En cédant aux caprices, on montre notre vulnérabilité et l'enfant n'hésitera pas à recommencer son petit manège et faire du chantage à nouveau. Il faut lui faire faire la différence entre un caprice et un besoin ! Réagissez en lui disant qu'il a le droit de penser que vous êtes méchant(e), qu'il est fâché parce que vous lui avez refusé ou interdit quelque chose et que vous avez fait cela parce que vous l'aimez. Expliquez-lui que l'on ne peut pas toujours avoir ce que l'on veut et que les enfants ne peuvent pas toujours décider de tout.

Dur, dur d'être un bon parent :

Il ne faut pas tout lui accorder car cela ne le rendra pas plus heureux. L'enfant doit apprendre qu'il y a des limites et des règles



à suivre. En tant que parent il faut fournir à l'enfant un encadrement, pour qu'il devienne un être sociable, respectueux et responsable.

Trucs et astuces

Redonner forme aux poignets distendus des pulls



Trempez simplement les poignets distendus de vos pulls dans de l'eau chaude, et séchez-les à l'aide d'un sèche-cheveux.

Un antimite-maison avec des clous de girofle



Fabriquez un petit sachet, avec de la gaze ou du tissu aéré, mettez quelques clous de girofle à l'intérieur. Placez votre sachet en suspension dans votre armoire, ou dans les tiroirs.

Repasser une jupe plissée



Pour que cette opération ne devienne pas un vrai casse-tête, placez des trombones pour maintenir chaque pli. Ainsi fixés, les plis vous montreront la voie pour mener à bien votre corvée de repassage.

Sécher un vêtement rapidement



Posez une serviette à plat et posez à plat votre vêtement dessus. Roulez le tout ensemble, tordez le rouleau formé. Renouvelez le processus avec une serviette sèche jusqu'à séchage quasi complet.

Mots Fléchés N°3457

avec piété haine des étrangers	bancale vivres	dégringolé signe d'addition	obtempérer embelliras	beau champignon	câlineries	fêlera échange de peau
toile de parachute fichu			égalisées monsieur à Londres	sortis en librairie courageux	plus que copain titre de monnaie	
entrelacera entiché		iridium au labo but de ruohumar		biqarrer estaminet	délice de cocker chef d'état	marque d'infinif
très pauvre liesses annuelles			souillées complotent		temps de géologue semblable	enflamme
sans effets rauant		comme oui adore	place vieux germain	rien voit le jour		siqle de société septentrion
monnaie mexicaine	font imprimer bien exposé		se rebella arqon du chimiste		solide	outils de jardinier
symbole de lenteur	crémier miioter			coordination drupes rouges	titres de noblesse grandes vrilles	note de diapason eniambés
hors zone badine		premier du compte ourdir		bramera abattrà		graisse de mouton
critiquer vivement la dame du pavé		idiotie recueil amusant			sorti bien de l'épouse	patrie d'Abraham cri de blessé
badaud	virtuose c'est l'actinium		tordis le linge autre do			voisin de l'équerre
ouvrais				disparu	port du Lanquedoc	

SUDOKU	N°3457	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3456																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
		N°3456																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <tr><td>3</td><td></td><td>8</td><td>5</td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td></td><td>7</td><td></td><td>2 3</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>9 7</td><td></td><td>5 2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td>8</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>1 6</td><td></td><td></td><td>2 3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>2 9</td><td></td><td></td><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td>5</td><td>1</td><td></td><td></td><td>6</td></tr> </table>	3		8	5			2		7		2 3						7				3			9 7		5 2					2		8				1 6			2 3			6			4						2 9			4		9		5	1			6	<table border="1"> <tr><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>6</td><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>3</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td></tr> </table>	6	8	5	1	2	9	7	3	4	4	1	7	6	5	3	8	9	2	9	3	2	7	8	4	5	6	1	2	5	9	4	6	1	3	8	7	8	4	3	5	7	2	9	1	6	7	6	1	3	9	8	2	4	5	3	7	8	2	1	6	4	5	9	1	2	4	9	3	5	6	7	8	5	9	6	8	4	7	1	2	3	<table border="1"> <tr><td>H</td><td>C</td><td>L</td><td>A</td><td>J</td><td>D</td><td>A</td></tr> <tr><td>D</td><td>E</td><td>S</td><td>O</td><td>R</td><td>I</td><td>E</td><td>N</td><td>T</td><td>A</td><td>T</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td></tr> <tr><td>B</td><td>A</td><td>L</td><td>I</td><td>S</td><td>T</td><td>E</td><td>C</td><td>O</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>E</td><td>D</td><td>I</td><td>T</td><td>A</td><td>E</td><td>M</td><td>O</td><td>T</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td><td>S</td></tr> <tr><td>O</td><td>S</td><td>N</td><td>O</td><td>T</td><td>I</td><td>C</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>T</td></tr> <tr><td>E</td><td>M</td><td>I</td><td>E</td><td>T</td><td>T</td><td>E</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>T</td><td>H</td></tr> <tr><td>A</td><td>B</td><td>E</td><td>A</td><td>E</td><td>P</td><td>A</td><td>I</td><td>S</td><td>S</td><td>E</td></tr> <tr><td>A</td><td>D</td><td>H</td><td>E</td><td>S</td><td>I</td><td>F</td><td>A</td><td>S</td><td>A</td><td>I</td><td>S</td></tr> <tr><td>A</td><td>I</td><td>N</td><td>T</td><td>A</td><td>O</td><td>N</td><td>I</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td></tr> <tr><td>G</td><td>I</td><td>B</td><td>E</td><td>T</td><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>P</td><td>I</td><td>L</td><td>E</td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>I</td><td>G</td><td>N</td><td>A</td><td>T</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td><td>R</td></tr> <tr><td>V</td><td>E</td><td>R</td><td>G</td><td>U</td><td>E</td><td>A</td><td>R</td><td>M</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td></tr> <tr><td>N</td><td>U</td><td>E</td><td>E</td><td>G</td><td>R</td><td>E</td><td>E</td><td>A</td><td>I</td></tr> <tr><td>B</td><td>L</td><td>E</td><td>T</td><td>R</td><td>U</td><td>A</td><td>I</td><td>E</td><td>U</td><td>T</td></tr> <tr><td>A</td><td>R</td><td>I</td><td>D</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td><td>E</td><td>S</td><td>S</td><td>A</td><td>I</td></tr> <tr><td>A</td><td>V</td><td>A</td><td>L</td><td>E</td><td>R</td><td>L</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>T</td><td>C</td></tr> <tr><td>E</td><td>I</td><td>T</td><td>A</td><td>L</td><td>I</td><td>Q</td><td>U</td><td>E</td><td>I</td></tr> <tr><td>P</td><td>R</td><td>O</td><td>T</td><td>E</td><td>A</td><td>Q</td><td>U</td><td>I</td><td>L</td><td>O</td><td>N</td></tr> <tr><td>A</td><td>E</td><td>N</td><td>F</td><td>O</td><td>U</td><td>I</td><td>U</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td></tr> <tr><td>F</td><td>I</td><td>N</td><td>D</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td><td>T</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td><td>U</td></tr> <tr><td>S</td><td>A</td><td>O</td><td>U</td><td>L</td><td>S</td><td>E</td><td>C</td><td>B</td><td>A</td><td>C</td></tr> </table>	H	C	L	A	J	D	A	D	E	S	O	R	I	E	N	T	A	T	I	O	N	B	A	L	I	S	T	E	C	O	T	R	E	E	D	I	T	A	E	M	O	T	I	O	N	S	O	S	N	O	T	I	C	E	S	E	T	E	M	I	E	T	T	E	E	R	A	T	H	A	B	E	A	E	P	A	I	S	S	E	A	D	H	E	S	I	F	A	S	A	I	S	A	I	N	T	A	O	N	I	R	A	I	G	I	B	E	T	I	L	E	P	I	L	E	R	E	S	I	G	N	A	T	I	O	N	R	V	E	R	G	U	E	A	R	M	E	R	A	N	U	E	E	G	R	E	E	A	I	B	L	E	T	R	U	A	I	E	U	T	A	R	I	D	I	T	E	E	S	S	A	I	A	V	A	L	E	R	L	E	T	E	T	C	E	I	T	A	L	I	Q	U	E	I	P	R	O	T	E	A	Q	U	I	L	O	N	A	E	N	F	O	U	I	U	R	E	S	F	I	N	D	I	S	E	T	T	E	R	U	S	A	O	U	L	S	E	C	B	A	C
3		8	5			2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	7		2 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
		7				3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		9 7		5 2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		2		8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	1 6			2 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
6			4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
		2 9			4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
9		5	1			6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
6	8	5	1	2	9	7	3	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
4	1	7	6	5	3	8	9	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
9	3	2	7	8	4	5	6	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
2	5	9	4	6	1	3	8	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
8	4	3	5	7	2	9	1	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
7	6	1	3	9	8	2	4	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
3	7	8	2	1	6	4	5	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
1	2	4	9	3	5	6	7	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
5	9	6	8	4	7	1	2	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
H	C	L	A	J	D	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
D	E	S	O	R	I	E	N	T	A	T	I	O	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
B	A	L	I	S	T	E	C	O	T	R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
E	D	I	T	A	E	M	O	T	I	O	N	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
O	S	N	O	T	I	C	E	S	E	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
E	M	I	E	T	T	E	E	R	A	T	H																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
A	B	E	A	E	P	A	I	S	S	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
A	D	H	E	S	I	F	A	S	A	I	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
A	I	N	T	A	O	N	I	R	A	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
G	I	B	E	T	I	L	E	P	I	L	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
R	E	S	I	G	N	A	T	I	O	N	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
V	E	R	G	U	E	A	R	M	E	R	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
N	U	E	E	G	R	E	E	A	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
B	L	E	T	R	U	A	I	E	U	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
A	R	I	D	I	T	E	E	S	S	A	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
A	V	A	L	E	R	L	E	T	E	T	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
E	I	T	A	L	I	Q	U	E	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
P	R	O	T	E	A	Q	U	I	L	O	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
A	E	N	F	O	U	I	U	R	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
F	I	N	D	I	S	E	T	T	E	R	U																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
S	A	O	U	L	S	E	C	B	A	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								

Vie et Terre : La sismologie cellulaire est née

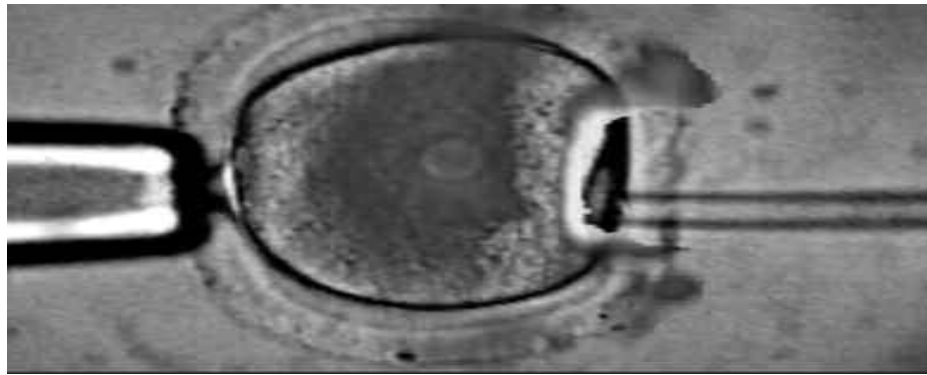
Une équipe de chercheurs a mis au point une technique unique permettant de cartographier à l'échelle de la milliseconde l'élasticité des composantes à l'intérieur d'une cellule.

Les cellules tremblent. Un peu comme pour notre planète Terre, dont les vibrations sont utilisées par les sismologues pour caractériser sa structure profonde, des scientifiques ont découvert un moyen de se servir des vibrations à l'intérieur des cellules pour déterminer leurs propriétés mécaniques. La sismologie cellulaire est née.

« Nous avons mis au point une technique unique pour cartographier à l'échelle de la milliseconde l'élasticité des composantes à l'intérieur d'une cellule. Cela ouvre un tout nouveau champ de recherche en mécanobiologie, pour étudier la dynamique des mouvements dans les cellules et comprendre l'effet de ces forces sur les maladies et les traitements », indique Guy Cloutier, chercheur au Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM) et professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Cette technologie, appelée « élastographie de tremblement des cellules », est présentée dans un article publié dans *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

L'élasticité est une propriété cellulaire fondamentale liée à l'anatomie, la fon-



ctionnalité et l'état pathologique des cellules et des tissus. Une tumeur cancéreuse devient rigide. L'athérosclérose et l'anévrisme vasculaire débutent par une perte d'élasticité des cellules et des artères. Les cellules endothéliales libèrent des transmetteurs qui provoquent une vasoconstriction ou une vasodilatation des vaisseaux sanguins selon les conditions mécaniques de cisaillement associées à l'écoulement et à la géométrie du vaisseau.

« Jusqu'à maintenant, on arrivait difficilement à mesurer les transformations mécaniques qui surviennent en continu dans les cellules. Les techniques actuelles, basées sur la déformation cellulaire, par microscopie à force atomique ou la diffusion de Brillouin, peuvent prendre plusieurs dizaines de minutes pour donner une mesure d'élasticité. Pour certaines applications, c'est beaucoup trop lent parce qu'il peut se passer des milliers d'événements dans une cellule comme des transferts d'ions, des stimulations neuronales, la mort cellulaire. Ces phénomènes pourraient être plus faciles à suivre, et la nou-

velle technologie d'imagerie conçue ici est capable de mesurer très rapidement les propriétés mécaniques de la cellule », explique Pol Grasland-Mongrain, post-doctorant dans le laboratoire de Guy Cloutier et premier auteur de l'étude.

Avec un appareillage simple comprenant un microscope standard, des micropipettes et une caméra à haute vitesse, les chercheurs ont imaginé une méthode révolutionnaire pour observer en direct les mouvements et forces en présence dans des ovules de souris. Greg FitzHarris, chercheur au CRCHUM et professeur à l'Université de Montréal qui a collaboré à ce projet, mentionne que « cette nouvelle modalité d'imagerie cellulaire pourra permettre l'étude de nouveaux mécanismes associés à la division cellulaire lors de la formation d'embryons ».

Les images obtenues permettent de mesurer ces vibrations à l'aide d'algorithmes de suivi de mouvement. Mais comment reconstruire une cartographie d'élasticité intracellulaire à partir de ces vibrations ? En recourant à une technique de corrélation

de bruit, une approche élaborée par les sismologues lorsqu'ils mesurent les vibrations produites par les tremblements de terre pour déterminer la composition des roches souterraines.

Pol Grasland-Mongrain raconte comment il a procédé pour effectuer ses observations. « À l'aide d'une micropipette, nous avons provoqué des vibrations haute fréquence, soit 15 000 cycles par seconde, dans des ovules vivants de souris. À partir des images obtenues par la caméra, nous avons mesuré les vibrations dans la cellule en utilisant un algorithme de flux optique conçu initialement pour des applications en ultrasons. Ensuite, l'algorithme de corrélation de bruit nous a permis de cartographier l'élasticité de la cellule entière. Ainsi, dans cette étude, nous avons notamment pu montrer une diminution significative de l'élasticité des ovules de souris lorsqu'on les traite avec de la cytochalasine, une substance connue pour perturber leur cytosquelette. »

Cette technologie novatrice de cartographie de l'élasticité des cellules ouvre, donc, la voie à de nombreuses applications pratiques en biologie et en médecine, qu'on pense au cancer, à l'infection par des pathogènes, à la cicatrisation ou au génie tissulaire. « Maintenant qu'on a montré la faisabilité de la technologie, on veut perfectionner la méthode et établir des collaborations avec des experts en biologie cellulaire et moléculaire, en physiologie et en mécanobiologie pour explorer le potentiel incroyable de ce champ de recherche », conclut Guy Cloutier.

Astrophysique : L'étrange comportement d'une étoile révèle l'existence d'un trou noir solitaire

Grâce à l'instrument Muse qui équipe le Very Large Telescope de l'Eso au Chili, les astronomes ont découvert une étoile au comportement très étrange au sein de l'amas NGC 3201. Elle semble orbiter autour d'un trou noir invisible dont la masse avoisine les quatre masses solaires — il s'agit du premier trou noir inactif de masse stellaire découvert au sein d'un amas globulaire et du tout premier trou noir détecté au moyen des seuls effets de son attraction gravitationnelle. Cette importante découverte n'est pas sans conséquence sur notre compréhension de la formation de ces amas stellaires, des trous noirs et de l'origine des ondes gravitationnelles.

Les amas globulaires sont de vastes sphères constituées de dizaines de milliers d'étoiles qui orbitent autour de la plupart des galaxies. Ils figurent parmi les systèmes stellaires les plus âgés de l'Univers: leur formation est contemporaine en effet des débuts de la croissance et de l'évolution galactiques. A ce jour, quelque 150 amas globulaires ont été iden-

tifiés au sein de la Voie Lactée.

Un amas particulier situé dans la constellation australe de Vela (Les Voiles) et baptisé NGC 3201 a été étudié au moyen de l'instrument Muse qui équipe le Very Large Telescope de l'Eso au Chili. Une équipe emmenée par Benjamin Giesers (Université Georg-August de Göttingen, Allemagne) a mis en évidence l'étrange comportement de l'une des étoiles de NGC 3201 — elle oscille d'avant en arrière à plusieurs centaines de milliers de kilomètres par heure, et selon une périodicité de 167 jours.

Le comportement de cette étoile intriguait Benjamin Giesers : « Elle orbitait autour de quelque chose d'invisible, dont la masse surpassait les quatre masses solaires — cela ne pouvait être qu'un trou noir ! Le tout premier découvert au sein d'un amas globulaire en observant les seuls effets de son attraction gravitationnelle. »

Bien qu'importante, la relation unissant les trous noirs aux amas globulaires demeure mystérieuse. Leurs masses éle-

vées et leurs âges avancés laissent supposer que ces amas ont produit un grand nombre de trous noirs de masse stellaire — vestiges de l'explosion puis de l'effondrement d'étoiles massives tout au long de la durée de vie de l'amas.

L'instrument Muse de l'Eso offre aux astronomes la possibilité de simultanément mesurer les mouvements de milliers d'étoiles lointaines. Avec cette nouvelle découverte, Benjamin Giesers et son équipe ont pour la toute première fois été capables de détecter un trou noir passif au centre d'un amas globulaire — un trou noir qui n'absorbe actuellement aucune matière et n'est entouré d'aucun disque de gaz brillant. Ils ont été en mesure d'estimer la masse du trou noir grâce aux mouvements d'une étoile prise au piège de son énorme attraction gravitationnelle.

L'observation de ses propriétés a permis de fixer la masse de l'étoile à quelque 0,8 masse solaire, et la masse de sa mystérieuse contrepartie à environ 4,36 masses solaires — ce qui permet de l'identifier presque certainement à un trou noir.

Les récentes détections de sources de rayonnements radio et X au sein des amas globulaires, tout comme la détection d'ondes gravitationnelles résultant de la fusion de deux trous noirs de masses stellaires, suggèrent que ces trous noirs de modestes dimensions pourraient être bien plus nombreux qu'imaginé au sein des amas globulaires.

Benjamin Giesers de conclure : « Récemment encore, nous pensions que la plupart des trous noirs disparaissaient des amas globulaires en un laps de temps très court, et que de tels systèmes n'existaient même pas ! Ce n'est manifestement pas le cas. Nous avons pour la toute première fois détecté les effets gravitationnels d'un trou noir de masse stellaire au sein d'un amas globulaire. Cette découverte permet d'affiner notre compréhension de la formation des amas globulaires ainsi que l'évolution des trous noirs et des systèmes binaires, ce qui est essentiel pour la compréhension des sources d'ondes gravitationnelles. »

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CHARRUE

Inventeur : John Deere

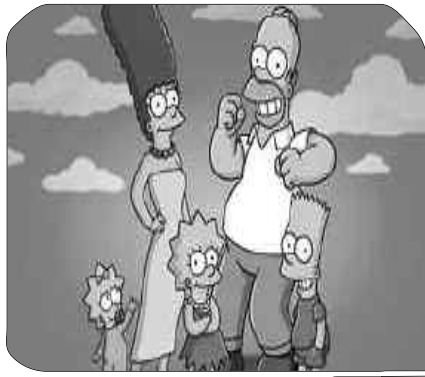
Date : 1936

Lieu : États-Unis

L'histoire de la charrue a commencé alors que John Deere, un ouvrier-forgeron reconnu, avait décidé de quitter le Vermont pour émigrer plus à l'Ouest à cause de la situation économique. Rendu dans l'Illinois, les résidents du village de Grand Détour avaient tellement besoin d'un forgeron qu'ils embauchèrent immédiatement John Deere. Devant les commentaires des pionniers face aux problèmes reliés à leur travail, Deere se dit que la seule solution était de créer une charrue à versoir en acier finement poli.



LES SIMPSON PAPA FURAX : LE FILM



21h00



Un homme se présente chez les Simpson, pour proposer à Bart de faire de son vieux dessin animé, Papa furax, un long-métrage. Emballés par cette idée, Bart et Homer partent visiter le studio d'animation où le film sera produit. Vu que les producteurs manquent d'un doubleur, ils proposent à Homer de doubler son propre personnage. Ce dernier accepte, mais ne s'y investit pas sérieusement.

MON VOISIN, CE TUEUR



21h00



Les rapports de voisinage peuvent parfois s'avérer particulièrement compliqués... surtout quand ils impliquent un dangereux psychopathe, un incendiaire en puissance ou même un maniaque des armes à la gâchette facile. Le document revient sur de sanglants faits divers concernant des voisins qui n'ont pas hésité à aller jusqu'au meurtre pour régler leurs conflits.

ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00



Aux côtés de Laurent Ruquier, la romancière Christine Angot et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

MEURTRES À ORLÉANS



21h00



Une jeune femme interprétant Jeanne d'Arc lors d'une fête johannique est tuée d'une flèche en plein cœur. Charlotte Marat, capitaine de police fraîchement arrivée de Paris, assistait au défilé lorsque le drame s'est produit. Elle mène l'enquête avec son genre, Philippe Cransac, amateur d'histoire médiévale. Ils tentent de comprendre le lien qu'il y aurait entre ce crime et la blessure de la Pucelle au cours de la bataille d'Orléans en 1429. Philippe se passionne pour cette affaire troublante.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

GUILLAUME LE CONQUÉRANT



21h00



Guillaume le Bâtard, fils du duc de Normandie, est entré dans l'histoire en devenant roi d'Angleterre après avoir triomphé lors de la bataille d'Hastings le 14 octobre 1066. Le souverain souhaitait obtenir ce royaume qui lui avait été promis quelques années plus tôt par Edouard « le Confesseur », prétendant au trône. À travers des reconstitutions et l'éclairage d'historiens, retour sur son parcours et sur l'histoire de cette conquête, relatée dans la Tapisserie de Bayeux.

DANS LE MONDE SECRET DU DAKAR



21h00



D'Asuncion, au Paraguay, à Buenos Aires, en Argentine, ce document propose une plongée au cœur de l'édition 2017 à travers le regard des concurrents et du personnel. John Comoglio, pilote moto, participe pour la première fois et sans assistance au rallye. A 70 ans, Etienne Smulevici prend le départ de la course à bord de son camion pour son 35e Dakar. Florence Pommerie assure durant quinze jours le suivi médical de la caravane. Enfin, Etienne Lavigne, le patron du Dakar, dirige l'extraordinaire « bar-num » qu'est cette course.

SALVATION



21h00



Grace alerte Harris sur la relation qu'entretenaient leurs deux enfants et sur les actions secrètes qu'ils semblent mener ensemble. Le nouveau conseil d'administration de Tanz Industries décide de procéder à un audit financier. Liam s'inquiète, car il a perdu tout contact avec le tracteur gravitationnel. Amanda enquête pour découvrir ce que la Présidente souhaitait révéler à la nation avant son accident. Le groupe Résiste devient la cible du Pentagone.

VENDREDI, TOUT EST PER- MIS AVEC ARTHUR



21h00



Diffusée depuis fin 2011, l'émission célèbre ce soir en grande pompe sa centième avec un programme exceptionnel. Pour la première fois, Arthur a préparé des épreuves à l'extérieur et dans des conditions extrêmes pour Ramzy, François-Xavier Demaison, Anthony Kavanagh, Malik Bentalha, Amelle Chahbi, Laury Thilleman, Véro et Tony Saint Laurent. Vol avec la patrouille Breitling, saut en parachute, visite d'un manoir hanté, tyrolienne depuis la tour Eiffel, course sur le circuit Jean-Pierre Beltoise... l'animateur ne ménage pas ses invités avec des sensations fortes garan-

Mylène Farmer

De retour avec le titre "Rolling Stone" avant un nouvel album

La star remontera-t-elle sur scène pour défendre son prochain disque ? Pour une fois, Mylène Farmer n'aura pas fait patienter son fidèle public trop longtemps avant de revenir à la musique. Un peu plus de deux ans après la sortie d'Interstellaires, la star est de retour en studio pour un nouvel album. Elle a dévoilé un premier single intitulé Rolling Stone.



Prince William

Le crâne rasé, sa meilleure parade face à la calvitie !

C'est pas encore la boule à zéro, mais on s'en rapproche. Aux grands maux les grands remèdes... Lassé de se faire asticoter par son frère cadet le prince Harry - qui ferait bien de se méfier, car il pourrait suivre le même chemin -, le prince William a pris des mesures drastiques. Au diable la calvitie, autant tout raser !



Valéry Giscard d'Estaing

En deuil : Sa plus jeune fille, Jacinte, est morte

Jacinte Giscard d'Estaing est morte, mardi 17 janvier 2018, des suites d'une longue maladie à l'âge de 57 ans. Le Dauphiné libéré a appris la nouvelle de membres de sa famille. Cette passionnée d'équitation était la benjamine de l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing et son épouse Anne-Aymone Sauvage de Brantes.

Fajr	06h21
Dohr	12h58
Asr	15h37
Maghreb	18h00
Icha	19h24

RETRAIT DE PLUSIEURS MÉDICAMENTS

LES EXPLICATIONS DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

Plusieurs produits pharmaceutiques ont été retirés et d'autres seront encore retirés prochainement des pharmacies. La décision de retrait a été adressée aux officines par l'Ordre national des pharmaciens.

Le 12 décembre dernier, le ministère du Commerce a instruit les directeurs régionaux et de wilaya du commerce de « procéder au retrait immédiat au niveau des officines, importateurs et grossistes, du produit « Rehydramin », sous forme de tube liquide de 62,5 ml, distribué par le laboratoire GB Pharma, a indiqué l'Ordre des pharmaciens dans une note d'information. L'ordre des pharmaciens ne précise pas les raisons de cette instruction exigeant le retrait de cette solution de réhydratation orale.

Dans une autre note d'information, l'Ordre des pharmaciens évoque le retrait de nombreux produits des laboratoires Lad Pharma. La liste est longue : plus d'une soixantaine de sirops, comprimés et autres. L'Ordre des pharmaciens se contente de citer l'instruction du ministère de la Santé. Nos tentatives de joindre le



département de Mokhtar Hasbellaoui sont restées vaines. Dans un courrier datant du 7 janvier, la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a demandé aux directeurs de la santé et de la population (DPS) de la région Est du pays de procéder au "retrait

de tous les lots relatifs à tous les produits fabriqués par les laboratoires Lad Pharma".

« Ce sont deux problématiques différentes », avance d'emblée Lotfi Bendahmed, président de l'Ordre des pharmaciens. «

C'est un retrait du ministère du Commerce à la demande du ministère de la Santé. La solution de réhydratation est importée comme un complément alimentaire. Or elle est considérée comme un médicament. Ce n'est pas un problème de qualité. C'est le fait que le produit soit importé comme complément alimentaire et non comme médicament. Il doit passer par le ministère de la Santé et par le laboratoire national de contrôle », a expliqué notre interlocuteur.

Qu'en est-il de Lad Pharma ? La problématique est différente, selon le président de l'Ordre des pharmaciens. « Ils ont changé de site de production. Ils ont informé les autorités mais, a priori, sur leur agrément, il y avait des réserves qui n'ont pas été levées (l'agrément n'était pas définitif pour le nouveau site). Les réserves n'ayant apparemment pas été levées, le ministère de la Santé a décidé de retirer tous ses produits », précise Lotfi Bendahmed qui ajoute ne pas avoir plus de détails sur cette affaire.

DEPUIS TROIS ANS AU YÉMEN

DES CRIMES DE GUERRE SONT COMMIS PAR LES BELLIGÉRANTS

Des crimes de guerre sont commis par les belligérants depuis trois ans au Yémen, a relevé avant-hier Human Rights Watch dans son nouveau rapport, affirmant que la coalition menée par l'Arabie saoudite "s'est attaquée de façon répétée à des zones peuplées et a intensifié la crise humanitaire".

"Pendant l'année 2017, la coalition menée par l'Arabie saoudite, engagée dans le conflit au Yémen, s'est attaquée de façon répétée à des zones peuplées et a intensifié la crise humanitaire à travers son blocus", a indiqué Human Rights Watch dans son Rapport mondial 2018, lancé lors d'une conférence de presse à Paris, précisant que les forces Houthis, elles aussi, "ont bloqué l'aide humanitaire destinée à certaines villes du Yémen et commis de graves violations des lois de la guerre".

La guerre au Yémen, rappelle-t-on, est un conflit qui oppose depuis 2014 le groupe armé Ansar Allah (Houthis) et les forces fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh

au gouvernement d'Abdrabbo Mansour, élu en 2012. Le conflit s'est internationalisé en mars 2015 avec l'intervention d'une coalition de pays arabes menée par l'Arabie saoudite, soutenue par les Etats-Unis.

"Depuis presque trois ans, les belligérants au Yémen commettent des crimes de guerre, sans grande crainte que les autres gouvernements les obligent à rendre des comptes", a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient à Human Rights Watch, appelant à l'extension des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies contre les chefs houthis et aux officiers commandant la coalition. La 28e édition annuelle du Rapport mondial de 643 pages, qui examine l'état des droits humains dans plus de 90 pays, a indiqué que le conflit a eu des "conséquences terribles" sur la population civile du Yémen.

"Violant les lois de la guerre, la coalition (...) s'est servie d'armes à sous-munitions et a mené des centaines de frappes

aériennes, sans discernement et sans mesure, qui ont tué des milliers de personnes en utilisant des munitions que continuent à lui procurer, entre autres, les Etats-Unis et le Royaume-Uni", a précisé le rapport, indiquant que les Houthis ont également utilisé des mines terrestres antipersonnel qui ont tué et blessé des civils.

"Ces mines continueront à faire peser une menace sur les civils longtemps après la fin du conflit. Les Houthis ont aussi bloqué et confisqué des denrées alimentaires et du matériel médical, refusant de laisser les populations dans le besoin y accéder, ce qui viole le droit international", a-t-il ajouté, faisant état d'abus envers les prisonniers et un nombre important de disparus.

"Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et d'autres pays risquent d'être complices de frappes aériennes illégales s'ils continuent à fournir des armes à l'Arabie saoudite", a conclu Sarah Leah Whitson, ajoutant que face à la "pire"

ÉMIGRATION CLANDESTINE

9 HARRAGA ARRÊTÉS À AIN TÉMOUCHENT

Les éléments des garde-côtes du groupement territorial de Beni Saf (Ain Témouchent) ont mis en échec, avant-hier, une tentative d'émigration clandestine de 9 personnes, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

Lors d'une patrouille, les éléments des garde-côtes ont intercepté un zodiac avec à son bord neuf candidats à l'émigration clandestine, à 4 miles marins au nord de la plage de Terga. La majorité des harraga arrêtés, dont un couple, sont originaires de la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on indiqué.

L'opération a permis aussi la saisie du zodiac et un moteur de 40 chevaux utilisés dans cette traversée. Les personnes arrêtées ont été remises aux services de sûreté compétente pour procédures judiciaires d'usage.